Recherche du
Conseil du statut
de la femme

# LES FEMMES DE LA GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**Portrait socio-économique**

**Région 11**

**Juillet 1991**

Gouvernement du Québec
**Conseil du statut de la femme**

92-05107/

# LES FEMMES DE LA GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**Portrait socio-économique**

**Région 11**

**Juillet 1991**

Gouvernement du Québec
**Conseil du statut de la femme**

Cette publication a été réalisée par
Le Conseil du statut de la femme

| | | |
|---|---|---|
| Recherche et rédaction | : | Hélène Latérière |
| Secrétariat | : | Nicole Goulet |
| Conception | : | Louise Motard |
| Soutien technique | : | Louise Motard et Céline Perron |
| Révision linguistique | : | Jean Dion |
| Production | : | Direction des communications |

Dépôt Légal – 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-221664
© Gouvernement du Québec

## TABLE DES MATIÈRES


INTRODUCTION . . . . . 1

CHAPITRE PREMIER - PRÉSENTATION DE LA RÉGION . . . . . 3

1.1 Les principales caractéristiques de la région . . . . . 3
1.2 La population totale . . . . . 5
1.2.1 La langue maternelle . . . . . 6
1.2.2 Les personnes immigrées . . . . . 7
1.3 Les faits saillants . . . . . 7

CHAPITRE 2 - LES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS . . . . . 9

2.1 L'état matrimonial . . . . . 10
2.2 La situation familiale . . . . . 11
2.3 Le statut de conjointe et la présence d'enfants . . . . . 13
2.4 L'âge des enfants à la maison . . . . . 14
2.5 Le nombre d'enfants à la maison . . . . . 16
2.6 Le niveau de scolarité . . . . . 17
2.7 Les faits saillants . . . . . 19

CHAPITRE 3 - LE REVENU PERSONNEL ET FAMILIAL DES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS . . . . . 21

3.1 Selon la situation familiale . . . . . 21
3.2 Selon l'état matrimonial . . . . . 21
3.3 Selon la scolarité . . . . . 24
3.4 Selon la participation à la main-d'oeuvre . . . . . 25
3.5 Les faits saillants . . . . . 27

CHAPITRE 4 - LA PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE DES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS . . . . . 29

4.1 Selon la situation familiale . . . . . 29
4.2 Selon le statut de conjointe et la présence d'enfants . . . . . 30
4.3 Selon l'âge des enfants à la maison . . . . . 32
4.4 Les faits saillants . . . . . 33

CHAPITRE 5 - LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE FÉMININE . . . . 35

5.1 L'âge, la scolarité et le statut professionnel . . . . . 35
5.2 La situation familiale, le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison . . . . . 36
5.3 Le secteur d'activité économique . . . . . 38
5.4 La profession . . . . . 39
5.5 Le type d'emploi . . . . . 41
5.6 La main-d'oeuvre en chômage . . . . . 42
5.6.1 Selon le sexe . . . . . 42
5.6.2 Selon la présence d'enfants à la maison . . . . . 43
5.7 Les faits saillants . . . . . 44

CHAPITRE 6 - LE REVENU D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE . . . . . 47

6.1 Selon la profession . . . . . 47
6.2 Selon le type d'emploi . . . . . 49
6.3 Les faits saillants . . . . . 50

CONCLUSION . . . . . 51

ANNEXE 1 Notes explicatives . . . . . 55

ANNEXE 2 Définition des variables . . . . . 57

ANNEXE 3 Parallèle entre les catégories de secteurs d'activité économique utilisées par Statistique Canada et par le Conseil du statut de la femme . . . . . 67

ANNEXE 4 Parallèle entre les catégories de professions utilisées par Statistique Canada et par le Conseil du statut de la femme . . . . . 69

BIBLIOGRAPHIE . . . . . 71

## LISTE DES TABLEAUX


Tableau 1 - Population totale selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe et rapport de la population de la région sur la population du Québec, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 5

Tableau 2 - Population totale selon certaines langues maternelles et le sexe, région de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 6

Tableau 3 - Personnes immigrées selon le sexe, rapport des personnes immigrées sur la population de la région et rapport des personnes immigrées de la région sur les personnes immigrées au Québec, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 7

Tableau 4 - Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'âge et le sexe et taux de féminité selon l'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . 9

Tableau 5 - Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'état matrimonial et l'âge, et taux de féminité selon l'état matrimonial, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 11

Tableau 6 - Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et taux de féminité selon la situation familiale, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 12

Tableau 7 - Conjointes dans les familles de recensement selon le statut, la présence d'enfants à la maison et l'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 14

Tableau 8 - Mères sans conjoint dans les familles de recensement selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, et taux de féminité des familles monoparentales selon l'âge des enfants, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 15

Tableau 9 - Conjointes dans les familles de recensement selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, région de la Gaspésie – Iles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . 16

Tableau 10 - Familles de recensement dans les ménages privés selon le nombre d'enfants à la maison et la structure familiale, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 17

Tableau 11 - Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe et le niveau de scolarité, et taux de féminité selon le niveau de scolarité, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 18

Tableau 12 - Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 19

Tableau 13 - Revenu personnel et familial des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 22

Tableau 14 - Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'état matrimonial et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 23

Tableau 15 - Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 24

Tableau 16 - Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la participation à la main-d'oeuvre, la situation familiale et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . 26

Tableau 17 - Taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et taux de participation des hommes selon la situation familiale, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 30

Tableau 18 - Taux de participation à la main-d'oeuvre des conjointes dans les familles de recensement selon le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, par groupe d'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 31

Tableau 19 - Taux de participation à la main-d'oeuvre des conjointes avec enfants et des mères sans conjoint selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, région de la Gaspésie – Iles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 32

Tableau 20 - Main-d'oeuvre féminine selon différentes caractéristiques sociales et taux de féminité selon ces caractéristiques, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 36

Tableau 21 - Main-d'oeuvre féminine selon la situation familiale, le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, et taux de féminité, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 37

Tableau 22 - Main-d'oeuvre selon le secteur d'activité économique et le sexe, et taux de féminité selon le secteur d'activité économique, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 38

Tableau 23 - Main-d'oeuvre selon la profession et le sexe, et taux de féminité selon la profession, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 40

Tableau 24A - Main-d'oeuvre en emploi selon la situation familiale, le type d'emploi et le sexe, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 41

Tableau 24B - Main-d'oeuvre en emploi selon la situation familiale, le type d'emploi et le sexe, ensemble du Québec – Québec, 1986 . . . . . 42

Tableau 25 - Main-d'oeuvre en chômage, taux de chômage et taux de féminité, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . . 43

Tableau 26 - Taux de chômage des conjointes avec ou sans enfants et des mères sans conjoint selon l'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . 44

Tableau 27 - Revenu moyen d'emploi de la main-d'oeuvre selon la profession et le sexe, et rapport du revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . 48

Tableau 28 - Revenu moyen d'emploi de la main-d'oeuvre féminine selon l'âge et le type d'emploi, et rapport du revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986 . . . . 49

## INTRODUCTION

De plus en plus, les problèmes socio-économiques rencontrés par les Québécoises trouveront leurs solutions sur une base régionale. Conscient de cette réalité, et sachant également que l'amélioration de la situation des femmes passe d'abord par une bonne connaissance de leurs caractéristiques sociales et économiques, le Conseil du statut de la femme a jugé important de munir les personnes intéressées à la condition féminine de statistiques récentes sur les femmes de chaque région du Québec. En ce sens, le portrait socio-économique des femmes de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine vise à décrire les caractéristiques socio-économiques des femmes de cette région, à les comparer à celles des hommes et à mieux situer les femmes de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine par rapport aux femmes du Québec.

Plus précisément, après une brève présentation au chapitre 1 de la région et de l'ensemble de la population qui la compose, le deuxième chapitre décrit les caractéristiques sociales des femmes faisant partie de ménages privés. Le revenu personnel et familial de ces femmes ainsi que leur taux de participation à la main-d'oeuvre sont ensuite présentés aux chapitres 3 et 4 selon différentes caractéristiques sociales. Pour sa part, le chapitre 5 répartit la main-d'oeuvre féminine selon différentes caractéristiques sociales ou d'emploi. Enfin, le chapitre 6 traite du revenu d'emploi de la main-d'oeuvre féminine.

L'ensemble des données de ce portrait socio-économique proviennent du recensement canadien de 1986. La majorité des tableaux sont issus de compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme par Statistique Canada et comprennent des données inédites sur les femmes de la région. Les quelques tableaux qui ne viennent pas des compilations spéciales, proviennent de compilations semblables produites pour le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration ou du Bureau de la statistique du Québec. Il est à noter que certains chiffres peuvent différer légèrement d'un tableau à l'autre en raison des différents traitements statistiques qui ont été effectués.

Bien qu'il ne prétend pas couvrir tous les aspects de la situation des femmes, ce portrait socio-économique des femmes de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine permettra certainement de mieux cerner les caractéristiques sociales et économiques des femmes de cette région.

## CHAPITRE PREMIER - PRÉSENTATION DE LA RÉGION

### 1.1 Les principales caractéristiques de la région

La région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a été créée en décembre 1987. Elle se compose de deux ensembles géographiques principaux, à savoir la péninsule gaspésienne et l'archipel des Îles-de-la-Madeleine. Ce vaste territoire qu'on dit "grand comme la Suisse" s'avance dans les eaux du golfe Saint-Laurent et est couvert à 80,0 %[1] de forêt. La région compte 69 municipalités regroupées en six municipalités régionales de comté ainsi que deux réserves amérindiennes. Échelonnées principalement le long du littoral, la majorité des localités ont moins de 5 000 habitants. Région éloignée et rurale par surcroit, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a une activité économique qui repose principalement sur l'extraction et la première transformation de ses ressources naturelles : la forêt, les pêches et les mines. Le marché de l'emploi dans ces secteurs est donc fortement tributaire des ressources disponibles ainsi que de la fluctuation des marchés d'exportation.

Les activités du secteur tertiaire sont peu diversifiées et se composent principalement de commerces et de services publics destinés à la population régionale ainsi qu'à la clientèle touristique qui est non négligeable durant la saison estivale. Outre l'emploi qui est fortement saisonnier (le taux de chômage peut atteintre 21,0 %[2] en hiver), la région connait des disparités importantes par rapport à l'ensemble du Québec sur les plans du revenu per capita, des infrastructures et des aménagements industriels de même que par rapport aux équipements socio-sanitaires de base.

Selon l'analyse faite par l'Office de planification et de développement du Québec à partir de certains indicateurs socio-économiques, quatre des six municipalités régionales de comté du territoire (Denis-Riverain, Pabok, Avignon,

---

[1] Entente-cadre de développement entre le gouvernement du Québec et la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Québec : Office de la planification et de développement du Québec, 1989, p. 34.

[2] Ibid, p. 22

Bonaventure) se retrouveraient parmi les huit municipalités régionales de comté les plus démunies au Québec[3].

L'exode massif des jeunes et de la main-d'oeuvre qualifiée, bien qu'il soit généralisé sur l'ensemble du territoire, atteint, dans certaines zones, des proportions alarmantes entrainant ainsi un vieillissement des populations résidentes tout en affectant sérieusement le dynamisme des communautés. La faible densité de la population ainsi que les caractéristiques géo-spatiales de la région rendent difficile la mise en place d'une gamme complète de services spécialisés en matière de santé et services sociaux. Certaines spécialités telles que la radiothérapie, l'orthopédie, la gynécologie ou encore les services destinés aux personnes âgées sont rares ou absents dans la région.

Dans le domaine de l'éducation, la disponibilité des programmes post-secondaires dans la région est limitée et relativement concentrée. Elle est assurée par le cégep de Gaspé et ses sous-centres des Iles et de Grande-Rivière. De plus, l'Université du Québec à Rimouski (U.Q.A.R.) dispense certains cours à divers endroits sur le territoire.

La région est desservie par un réseau routier qui la ceinture ainsi que par un réseau de transport en commun (avion, train, autobus) parfois onéreux et plus ou moins adapté aux besoins de la population régionale. En effet, aucune municipalité et village du territoire ne dispose de transport en commun inter ou intra-municipalité, obligeant ainsi l'usage massif de l'automobile pour les déplacements.

Une conférence socio-économique s'est tenue dans la région à l'automne 1988 et a donné lieu à l'identification des orientations de développement et priorités d'intervention autour de certains grands axes qui viseront à consolider et élargir les structures de base de l'économie régionale de même qu'à assurer l'accessibilité de la population à un niveau d'infrastructures et de services publics adéquats.

---

[3] Plan d'action en matière de développement régional. Québec : Office de planification et de développement du Québec, 1988, p. 69.

## 1.2 La population totale

En 1986, l'ensemble de la population de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine comprenait 112 250 personnes représentant 1,7 % de la population totale du Québec (tableau 1). Cette population se répartissait assez également entre les femmes (49,5 %) et les hommes (50,5 %). Près de 31,2 % des personnes avaient moins de 20 ans, 34,7 % étaient âgées de 20 à 39 ans, 20,0 % avaient de 40 à 60 ans et 14,1 %, 60 ans et plus. Les personnes de chaque sexe étaient réparties

Tableau 1 - **Population totale selon le groupe d'âge quinquennal et le sexe et rapport de la population de la région sur la population du Québec, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Femmes N | Hommes N | Total N | Total région / Total Québec % |
|---|---|---|---|---|
| 0-4 | 3 695 | 3 915 | 7 610 | 1,8 |
| 5-9 | 4 190 | 4 465 | 8 655 | 1,8 |
| 10-14 | 4 355 | 4 660 | 9 015 | 2,1 |
| 15-19 | 4 735 | 4 970 | 9 705 | 2,0 |
| 20-24 | 4 935 | 5 120 | 10 055 | 1,7 |
| 25-29 | 5 130 | 5 055 | 10 185 | 1,6 |
| 30-34 | 4 820 | 5 005 | 9 835 | 1,7 |
| 35-39 | 4 335 | 4 540 | 8 875 | 1,7 |
| 40-44 | 3 315 | 3 520 | 6 835 | 1,5 |
| 45-49 | 2 760 | 2 795 | 5 555 | 1,6 |
| 50-54 | 2 545 | 2 595 | 5 140 | 1,6 |
| 55-59 | 2 540 | 2 420 | 4 960 | 1,5 |
| 60-64 | 2 275 | 2 295 | 4 570 | 1,6 |
| 65-69 | 1 855 | 1 800 | 3 655 | 1,6 |
| 70-74 | 1 585 | 1 555 | 3 140 | 1,8 |
| 75 et plus | 2 505 | 1 965 | 4 470 | 1,8 |
| Total N | 55 575 | 56 675 | 112 250 | 1,7 |
| % | 49,5 | 50,5 | 100,0 | --- |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, données traitées par le Bureau de la statistique du Québec, tableau DM86A01.

à peu près également dans chacun des groupes d'âge sauf pour celui des 75 ans et plus où les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes (2 505 contre 1 965).

### 1.2.1 La langue maternelle

Plus de 97,0 % des personnes de la région avaient une seule langue maternelle qui, dans 90,0 % des cas, était le français (tableau 2). Cette langue était l'anglais pour 9,6 % des personnes. Peu de gens ont déclaré avoir une autre langue maternelle et ces derniers étaient surtout représentés parmi les autochtones Amérindiens (74,6 %).

Tableau 2 - **Population totale selon certaines langues maternelles et le sexe, région de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Langue maternelle | Femmes N | Hommes N | Total N |
|---|---|---|---|
| Réponses uniques | 54 480 | 55 235 | 109 715 |
| Total des langues officielles | 54 230 | 54 915 | 109 145 |
| Français | 49 005 | 49 610 | 98 615 |
| Anglais | 5 225 | 5 305 | 10 530 |
| Total des langues non officielles | 250 | 320 | 570 |
| Langues autochtones | 195 | 230 | 425 |
| Autres | 55 | 90 | 145 |
| Réponses multiples | 1 200 | 1 555 | 2 755 |
| Population totale | 55 680 | 56 790 | 112 470 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, données traitées par le Bureau de la statistique du Québec, tableau MT86A01.

À peine 2,5 % de la population déclarait avoir plus d'une langue maternelle. Parmi les personnes possédant plus d'une langue maternelle, on retrouvait plus d'hommes que de femmes (1 555 / 1 200).

### 1.2.2 Les personnes immigrées

La proportion de personnes immigrées dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine était quasi nulle, soit 0,5 % de la population (tableau 3). Les personnes immigrées (320 femmes et 270 hommes) représentaient à peine 0,1 % des personnes immigrées de l'ensemble du Québec.

Tableau 3 - **Personnes immigrées selon le sexe, rapport des personnes immigrées sur la population de la région et rapport des personnes immigrées de la région sur les personnes immigrées au Québec, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| | Femmes | Hommes | Total | Québec Total |
|---|---|---|---|---|
| Personnes immigrées (N) | 320 | 270 | 590 | 527 135 |
| Personnes immigrées (%) / Population de la région | 0,6 | 0,5 | 0,5 | --- |
| Personnes immigrées (%) / Personnes immigrées Québec | 0,1 | 0,1 | 0,1 | --- |
| Personnes immigrées Québec (%) / Population du Québec | --- | --- | --- | 8,1 |

Sources : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, tableau 7.

Statistique Canada. Recensement de 1986, données traitées par le Bureau de la statistique du Québec, tableau DM86A01.

## 1.3 Les faits saillants

. Malgré l'immense territoire qu'elle recouvre, la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est peu peuplée et ne représente que 1,7 % de la population totale du Québec.

. Francophone à 90 %, cette région comprend cependant un certain nombre de petites communautés anglophones. Deux réserves indiennes constituent le troisième groupe culturel d'importance.

## CHAPITRE 2 - LES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS[4]

En 1986, les personnes de 15 ans et plus faisant partie de ménages privés dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine étaient au nombre de 41 920 femmes et 42 435 hommes (tableau 4). Le taux de féminité de 49,7 % était légèrement inférieur à celui du Québec (51,5 %), en raison surtout d'une sous-représentation des groupes des 15 - 24 ans et des 35 - 44 ans qui affichaient respectivement des taux de féminité de 48,8 % et de 48,5 %. Les femmes âgées de 65 ans et plus étaient pour leur part légèrement surreprésentées avec un taux de féminité de 52,1 %, ce qui était toutefois en deça de la moyenne québécoise de 58,0 %.

Un examen plus attentif de la répartition des femmes de 15 ans et plus montre que 22,7 % étaient âgées de 15 à 24 ans, 23,2 % avaient de 25 à 34 ans, 17,9 % de 35 à 44 ans, 12,1 % de 45 à 54 ans, 11,3 % de 55 à 64 ans et 12,8 % de 65 ans et plus.

Tableau 4 - **Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'âge et le sexe et taux de féminité selon l'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Femmes | | Hommes | | Taux de féminité | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Région | Québec |
| | N | % | N | % | % | % |
| 15-24 | 9 520 | 22,7 | 9 985 | 23,5 | 48,8 | 49,5 |
| 25-34 | 9 735 | 23,2 | 9 795 | 23,1 | 49,8 | 50,6 |
| 35-44 | 7 520 | 17,9 | 7 995 | 18,8 | 48,5 | 50,4 |
| 45-54 | 5 080 | 12,1 | 5 170 | 12,2 | 49,6 | 50,8 |
| 55-64 | 4 720 | 11,3 | 4 570 | 10,8 | 50,8 | 52,7 |
| 65 et plus | 5 345 | 12,8 | 4 920 | 11,6 | 52,1 | 58,0 |
| Total | 41 920 | 100,0 | 42 435 | 100,0 | 49,7 | 51,5 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

[4] Un ménage privé représente la ou les personnes qui occupent un logement privé et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

## 2.1 L'état matrimonial

Parmi les 41 920 femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés, 61,6 % (25 840) étaient mariées, 26,4 % (11 085) étaient célibataires, 9,1 % (3 815) étaient veuves, 1,2 % (495) séparées et 1,6 % (685) divorcées (tableau 5). La proportion de femmes mariées était légèrement plus élevée dans cette région que dans l'ensemble du Québec (61,6 % contre 58,4 %), tandis que la proportion de femmes célibataires ou veuves y était semblable ou presque. Ce qui distingue particulièrement cette région, c'est la faible proportion de femmes séparées ou divorcées qui s'y retrouvaient en 1986 comparativement à l'ensemble de la province (1,2 % contre 2,5 % et 1,6 % contre 4,6 %).

Par ailleurs, les taux de féminité indiquent que, dans la région, 82,6 % des personnes veuves étaient des femmes, que les femmes représentaient 57,2 % des personnes séparées et 48,9 % des divorcées et qu'elles étaient sous-représentées parmi les célibataires (43,2 %).

Enfin, on remarque que près de 70,0 % des célibataires étaient âgées de 15 à 24 ans, que les deux groupes d'âge où on retrouvait les plus fortes proportions de femmes mariées étaient de 25 à 34 ans (28,3 %) et de 35 à 44 ans (24,7 %), que 87,7 % des veuves avaient 55 ans ou plus et que les femmes séparées et les femmes divorcées se retrouvaient surtout dans le groupe d'âge de 25 à 44 ans (70,7 % et 75,2 %).

Tableau 5 - **Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'état matrimonial et l'âge, et taux de féminité selon l'état matrimonial, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Célibataires | Mariées | Veuves | Séparées | Divorcées | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | % | % | % | % | % | % | N |
| 15-24 | 69,4 | 7,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 22,7 | 9 520 |
| 25-34 | 17,8 | 28,3 | 1,0 | 37,4 | 32,9 | 23,2 | 9 735 |
| 35-44 | 5,3 | 24,7 | 2,6 | 33,3 | 42,3 | 17,9 | 7 520 |
| 45-54 | 2,7 | 16,5 | 8,7 | 17,2 | 13,1 | 12,1 | 5 080 |
| 55-64 | 2,7 | 13,5 | 22,3 | 5,0 | 9,5 | 11,3 | 4 720 |
| 65 et plus | 2,1 | 10,0 | 65,4 | 7,1 | 2,2 | 12,8 | 5 345 |
| Total % | 26,4 | 61,6 | 9,1 | 1,2 | 1,6 | 100,0 | --- |
| N | 11 085 | 25 840 | 3 815 | 495 | 685 | --- | 41 920 |
| Total Québec (%) | 25,4 | 58,4 | 9,1 | 2,5 | 4,6 | 100,0 | 2 601 510 |
| Taux de féminité région (%) | 43,2 | 49,9 | 82,6 | 57,2 | 48,9 | 49,7 | --- |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

## 2.2 La situation familiale

La variable **situation familiale** donne un éclairage intéressant de la situation des femmes dans les ménages privés puisqu'elle distingue les femmes qui font partie d'une famille de recensement[5] de celles qui n'en font pas partie et qu'elle situe les femmes des familles de recensement selon leur position dans la famille. Ainsi, on peut voir au tableau 6 que 88,4 % des femmes faisaient partie d'une famille de recensement : 61,0 % (25 575) étaient conjointes, 7,3 % (3 060) étaient des mères sans conjoint et 20,1 % (8 415) étaient des enfants

[5] La famille de recensement comprend une conjointe et un conjoint (mariés légalement ou vivant en union libre) avec ou sans enfants jamais mariés et de tout âge ou un parent seul avec ou sans enfants de tout âge mais jamais mariés vivant dans le même logement.

célibataires. Par ailleurs, 11,6 % (4 870) des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés ne faisaient pas partie d'une famille de recensement. Lorsqu'on compare cette répartition avec celle des femmes du Québec, on constate que la proportion d'enfants célibataires était légèrement plus élevée dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine que dans l'ensemble du Québec (20,1 % contre 15,2 %), de même que la proportion de conjointes (61,0 % contre 57,6 %), tandis que les femmes hors famille s'y retrouvaient en proportion nettement moindre (11,6 % contre 19,2 %).

Tableau 6 - **Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et taux de féminité selon la situation familiale, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Conjointes | Mères sans conjoint | Femmes hors famille | Enfants célibataires | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | % | % | % | % | % | N |
| 15-24 | 6,9 | 5,1 | 14,5 | 81,9 | 22,7 | 9 520 |
| 25-34 | 28,4 | 22,7 | 14,8 | 12,6 | 23,2 | 9 735 |
| 35-44 | 24,9 | 18,8 | 5,9 | 3,4 | 17,9 | 7 520 |
| 45-54 | 16,7 | 12,7 | 6,3 | 1,4 | 12,1 | 5 080 |
| 55-64 | 13,3 | 16,0 | 15,7 | 0,7 | 11,3 | 4 720 |
| 65 et plus | 9,8 | 24,7 | 42,8 | 0,0 | 12,8 | 5 345 |
| Total % | 61,0 | 7,3 | 11,6 | 20,1 | 100,0 | --- |
| N | 25 575 | 3 060 | 4 870 | 8 415 | --- | 41 920 |
| Total Québec (%) | 57,6 | 8,0 | 19,2 | 15,2 | 100,0 | 2 601 510 |
| Taux de féminité région (%) | 50,0 | 87,9 | 50,1 | 42,1 | 49,7 | --- |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 2.

Selon le taux de féminité, si les femmes étaient surreprésentées parmi les parents uniques (87,9 %), elles étaient sous-représentées parmi les enfants célibataires (42,1 %).

Pour ce qui est de l'âge des femmes selon leur situation familiale, on peut constater que les conjointes étaient surtout âgées de 25 à 44 ans (53,3 %), que les mères sans conjoint avaient surtout entre 25 et 44 ans (41,5 %), ou 65 ans et plus (24,7 %), qu'une proportion élevée (42,8 %) de femmes hors famille avait 65 ans et plus tandis que 81,9 % des enfants célibataires étaient âgés de 15 à 24 ans.

## 2.3 Le statut de conjointe et la présence d'enfants

Les conjointes dans les familles de recensement se distinguent selon qu'elles sont mariées légalement ou qu'elles sont en union libre et selon qu'elles ont des enfants ou non (tableau 7). En 1986, dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, 87,1 % des conjointes étaient mariées légalement et 12,9 % étaient des conjointes de fait, proportions qui étaient relativement semblables dans l'ensemble du Québec (87,5 % et 12,5 %). La proportion de conjointes avec enfants était toutefois plus élevée dans la région (71,8 %) que dans l'ensemble du Québec (64,2 %). Les mères étaient davantage représentées parmi les conjointes légales que parmi les conjointes de fait. En effet, 75,1 % (16 725) des conjointes légales avaient des enfants comparativement à 49,3 % (1 625) des conjointes de fait.

En ce qui a trait à l'âge des conjointes, près de 83,0 % des conjointes mariées légalement et qui avaient des enfants en 1986 étaient âgées entre 25 et 54 ans. Les conjointes de fait avec enfants étaient en moyenne légèrement plus jeunes puisque 76,3 % d'entre elles se retrouvaient parmi les 15 à 34 ans.

Pour ce qui est des conjointes sans enfant, 59,7 % des femmes mariées légalement avaient 55 ans et plus tandis que 78,1 % des conjointes de fait avaient moins de 35 ans.

Tableau 7 - **Conjointes dans les familles de recensement selon le statut, la présence d'enfants à la maison et l'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Conjointes légales | | Conjointes de fait | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | avec enfants N | sans enfant N | avec enfants N | sans enfant N | Total N |
| 15-24 | 440 | 305 | 285 | 650 | 1 680 |
| 25-34 | 4 900 | 795 | 955 | 655 | 7 305 |
| 35-44 | 5 570 | 370 | 260 | 110 | 6 310 |
| 45-54 | 3 345 | 770 | 55 | 95 | 4 265 |
| 55-64 | 1 920 | 1 435 | 70 | 85 | 3 510 |
| 65 et plus | 550 | 1 880 | 0 | 75 | 2 505 |
| Total N | 16 725 | 5 555 | 1 625 | 1 670 | 25 575 |
| % | 65,4 | 21,7 | 6,4 | 6,5 | 100,0 |
| Total Québec (%) | 59,6 | 27,9 | 4,6 | 7,9 | 100,0 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

## 2.4 L'âge des enfants à la maison

Les tableaux 8 et 9 répartissent les mères sans conjoint et les conjointes avec enfants selon leur âge et l'âge des enfants à la maison. En additionnant le nombre de femmes dont tous les enfants ont moins de six ans et celles qui ont à la fois des enfants de moins de six ans et de six ans et plus, on constate que la proportion de mères ayant des enfants de moins de six ans était plus élevée parmi les conjointes (tableau 9) que parmi les mères sans conjoint (tableau 8). En effet, 33,4 % des conjointes avec enfants avaient au moins un enfant de moins de six ans comparativement à 19,0 % pour les mères sans conjoint.

Tableau 8 - **Mères sans conjoint dans les familles de recensement selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, et taux de féminité des familles monoparentales selon l'âge des enfants, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Tous les enfants âgés de moins de 6 ans N | Enfants de moins de 6 ans et de 6 ans ou plus N | Tous les enfants âgés de 6 ans ou plus N | Total N |
|---|---|---|---|---|
| 15-24 | 150 | 10 | 20 | 180 |
| 25-34 | 220 | 165 | 340 | 725 |
| 35-44 | 40 | 35 | 560 | 635 |
| 45 et plus | 0 | 0 | 1 720 | 1 720 |
| Total N | 410 | 210 | 2 640 | 3 260 |
| % | 12,6 | 6,4 | 81,0 | 100,0 |
| Total Québec (%) | 14,3 | 6,5 | 79,2 | (209 010) 100,0 |
| Taux de féminité région (%) | 91,1 | 72,4 | 82,2 | 82,1 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

Parmi les mères sans conjoint, 25,8 % étaient âgées de 15 à 24 ans alors que cette proportion était de 11,7 % pour les conjointes avec enfants. Enfin, lorsqu'on compare les répartitions des conjointes et des mères sans conjoint de la région selon l'âge des enfants avec celles observées dans l'ensemble du Québec, il apparaît que la proportion de femmes dont tous les enfants avaient moins de six ans était moins élevée dans la région qu'au Québec (conjointes : 18,7 % contre 21,4 %; mères sans conjoint : 12,6 % contre 14,3 %).

Tableau 9 - **Conjointes dans les familles de recensement selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, région de la Gaspésie – Iles-de-la-Madeleine - Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Tous les enfants âgés de moins de 6 ans N | Enfants de moins de 6 ans et de 6 ans ou plus N | Tous les enfants âgés de 6 ans ou plus N | Total N |
|---|---|---|---|---|
| 15-24 | 665 | 50 | 20 | 735 |
| 25-34 | 2 565 | 1 835 | 1 450 | 5 850 |
| 35-44 | 205 | 785 | 4 825 | 5 815 |
| 45 et plus | 0 | 25 | 5 915 | 5 940 |
| **Total N** | **3 435** | **2 695** | **12 210** | **18 340** |
| **%** | **18,7** | **14,7** | **66,6** | **100,0** |
| Total N | 205 925 | 136 390 | 618 865 | 961 200 |
| Québec (%) | 21,4 | 14,2 | 64,4 | 100,0 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

## 2.5 Le nombre d'enfants à la maison

La répartition des familles selon le nombre d'enfants à la maison (tableau 10) montre que 37,2 % (8 315 / 22 330) des familles avec enfants en avaient un seul, que 38,1 % (8 500 / 22 330) en comptaient deux, que 17,0 % (3 790 / 22 330) en avaient trois et que 7,7 % des familles en comptaient quatre et plus. Le nombre moyen d'enfants dans les familles épouse-époux était de 1,47 contre 1,73 pour les familles à parent unique. Cependant, si l'on exclut les familles épouse-époux sans enfant, le nombre moyen d'enfants dans les familles épouse-époux atteint 2,04. Par ailleurs, il est intéressant d'observer que 92,4 % (34 660 / 37 520) des enfants faisant partie de familles biparentales étaient âgés de 24 ans ou moins alors que cette proportion était de 74,7 % (5 130 / 6 870) pour les familles monoparentales.

Tableau 10 - **Familles de recensement dans les ménages privés selon le nombre d'enfants à la maison et la structure familiale, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Nombre d'enfants | | Familles biparentales | Familles monoparentales | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Parents masculins | Parents féminins | Total | |
| | | N | N | N | N | N |
| 0 | | 7 225 | 0 | 0 | 0 | 7 225 |
| 1 | | 6 175 | 455 | 1 685 | 2 140 | 8 315 |
| 2 | | 7 370 | 185 | 945 | 1 130 | 8 500 |
| 3 | | 3 350 | 110 | 330 | 440 | 3 790 |
| 4 | | 995 | 50 | 110 | 160 | 1 155 |
| 5 | | 320 | 35 | 45 | 80 | 400 |
| 6 et plus | | 150 | 0 | 20 | 20 | 170 |
| Total des familles avec enfants | N | 18 360 | 835 | 3 135 | 3 970 | 22 330 |
| | % | 82,2 | 3,7 | 14,0 | 17,7 | 100,0 |
| Total des familles | | 25 585 | 835 | 3 135 | 3 970 | 29 555 |
| Total des enfants de moins de 24 ans | | 34 660 | 1 110 | 4 020 | 5 130 | 39 790 |
| Total des enfants | | 37 520 | 1 470 | 5 400 | 6 870 | 44 390 |
| Nombre moyen d'enfants par famille avec enfants | | 2,04 | 1,76 | 1,72 | 1,73 | 1,99 |
| Nombre moyen d'enfants par famille | | 1,47 | 1,76 | 1,72 | 1,73 | 1,50 |
| Nombre moyen d'enfants par famille Québec | | 1,22 | 1,55 | 1,56 | 1,56 | 1,27 |
| Total des familles avec enfants Québec | N | 961 255 | 44 110 | 208 630 | 252 805 | 1 214 065 |
| | % | 79,2 | 3,6 | 17,0 | 20,8 | 100,0 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, données traitées par le Bureau de la statistique du Québec, tableau CF86A02.

## 2.6 Le niveau de scolarité

Lorsqu'on compare la répartition des femmes et des hommes dans les ménages privés selon le niveau de scolarité (tableau 11), on constate que les femmes

étaient légèrement plus scolarisées que les hommes dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. En effet, 31,7 % d'entre elles avaient moins d'une neuvième année comparativement à 35,5 % pour les hommes et 43,5 % avaient fait des études secondaires comparativement à 40,2 % des hommes. On retrouvait une proportion quasi similaire d'hommes et de femmes ayant fait des études collégiales (16,7 % et 16,9 %), et une proportion plus grande de femmes avaient fréquenté l'université (8,1 % contre 7,4 %).

Tableau 11 - **Personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le sexe et le niveau de scolarité, et taux de féminité selon le niveau de scolarité, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Niveau de scolarité | Femmes % | Hommes % | Taux de féminité Région % | Taux de féminité Québec % |
|---|---|---|---|---|
| Moins d'une 9e année | 31,7 | 35,5 | 46,8 | 54,5 |
| 9e à 13e année | 43,5 | 40,2 | 51,6 | 53,0 |
| Études collégiales | 16,7 | 16,9 | 49,3 | 50,0 |
| Études universitaires | 8,1 | 7,4 | 52,1 | 44,6 |
| Total % | 100,0 | 100,0 | 49,6 | 51,4 |
| N | 41 920 | 42 435 | --- | --- |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

Il est à noter que, comparativement à l'ensemble du Québec, les femmes de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine étaient légèrement sous-représentées parmi les personnes ayant moins d'une neuvième année de scolarité (taux de féminité : 46,8 % contre 54,5 %). Elles étaient toutefois nettement surreprésentées parmi les personnes ayant étudié à l'université puisque le taux de féminité atteignait 52,1 % comparativement à 44,6 % pour l'ensemble du Québec.

L'examen de la répartition des femmes dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge (tableau 12) nous apprend que 72,5 % de celles ayant moins d'une neuvième année de scolarité étaient âgées de 45 ans et plus, que les femmes

ayant fait des études secondaires étaient âgées de moins de 45 ans dans une proportion de 78,3 %, que près de 68,7 % des femmes ayant étudié au collégial étaient âgées de 15 à 34 ans et que, enfin, 82,8 % de celles ayant fréquenté l'université avaient de 15 à 44 ans.

Par ailleurs, comme un certain nombre de femmes de 15 à 24 ans n'avaient pas encore terminé leurs études et que ce groupe d'âge comptait la plus faible proportion de personnes ayant moins d'une neuvième année, on peut penser que la proportion de femmes avec une scolarité élevée continuera d'augmenter dans les prochaines années.

Tableau 12 - **Femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Moins d'une 9e année % | 9e à 13e année % | Études collégiales % | Études universitaires % | Total % |
|---|---|---|---|---|---|
| 15-24 | 6,7 | 28,6 | 35,0 | 28,7 | 22,7 |
| 25-34 | 7,1 | 29,9 | 33,7 | 28,9 | 23,2 |
| 35-44 | 13,8 | 19,8 | 17,4 | 25,2 | 17,9 |
| 45-54 | 18,7 | 9,5 | 7,6 | 9,6 | 12,1 |
| 55-64 | 23,3 | 6,3 | 4,0 | 5,7 | 11,3 |
| 65 et plus | 30,5 | 5,9 | 2,2 | 1,9 | 12,8 |
| Total % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| N | 13 305 | 18 225 | 6 995 | 3 395 | 41 920 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

## 2.7 Les faits saillants

. Les femmes de la région, qui représentaient 49,7 % de la population en 1986, connaissaient moins de désunions que les femmes de l'ensemble de la province. De plus, on y retrouvait une proportion de conjointes avec enfants nettement plus élevée qu'au Québec (71,8 % contre 64,2 %).

. Le nombre moyen d'enfants gaspésiens et madelinots était toujours supérieur à la moyenne québécoise que ce soit dans les familles biparentales ou monoparentales.

. L'éloignement géographique des institutions d'enseignement supérieur ne semble pas constituer un obstacle majeur à l'accessibilité aux études puisque les Gaspésiennes et les Madeliniennes étaient proportionnellement plus scolarisées que les femmes de l'ensemble du Québec. En effet, 52,1 % des personnes ayant complété des études universitaires dans la région étaient des femmes alors qu'au Québec, les femmes ne représentaient que 44,6 % des universitaires.

## CHAPITRE 3 - REVENU PERSONNEL ET FAMILIAL DES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS

### 3.1 Selon la situation familiale

Parmi les femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés, ce sont les enfants célibataires qui comptaient le revenu personnel moyen le plus faible (3 398 $). Les conjointes avaient en moyenne 7 575 $ de revenu tandis que les mères sans conjoint et les femmes hors famille avaient environ 9 500 $ de revenu personnel (tableau 13).

Si on compare ce revenu avec celui des hommes ayant la même situation familiale, il faut souligner que le revenu moyen des conjointes représentait 41,0 % de celui des conjoints, que celui des célibataires égalait 64,5 % de celui des hommes célibataires, que le revenu moyen des mères sans conjoint atteignait 70,5 % de celui des pères sans conjointe et que le revenu moyen des femmes hors famille était celui qui se rapprochait le plus du revenu des hommes ayant la même situation familiale (90,4 %).

L'examen du revenu familial selon la situation des femmes dans la famille permet de voir que les enfants célibataires faisaient partie de familles ayant le revenu moyen le plus élevé (32 396 $). Les conjointes, pour leur part, pouvaient bénéficier d'un revenu familial de 28 570 $, tandis que les mères sans conjoint vivaient dans des familles dont le revenu familial moyen était le plus faible, soit 15 962 $.

### 3.2 Selon l'état matrimonial

Les écarts entre les revenus moyens des femmes faisant partie des ménages privés sont légèrement moins significatifs selon l'état matrimonial que selon la situation familiale. Ce sont les femmes célibataires qui avaient le plus faible revenu personnel (5 065 $), suivies des femmes mariées (7 553 $), des veuves (8 914 $), des séparées (9 667 $) et finalement des femmes divorcées (10 574 $) (tableau 14). Dans l'ensemble, quel que soit leur état matrimonial, ce sont surtout les femmes de 35 à 54 ans qui avaient les revenus les plus élevés (10 100 $). Un examen plus attentif montre toutefois que les femmes célibataires

Tableau 13 - **Revenu personnel et familial des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Conjointes $ | Mères sans conjoint $ | Femmes hors famille $ | Enfants célibataires $ | Total $ |
|---|---|---|---|---|---|
| **Revenu personnel** | | | | | |
| 15-24 | 6 150 | 4 704 | 5 199 | 2 209 | 3 204 |
| 25-34 | 9 124 | 8 704 | 13 422 | 7 775 | 9 264 |
| 35-44 | 9 575 | 12 535 | 14 822 | 12 386 | 10 110 |
| 45-54 | 5 964 | 10 371 | 14 052 | 10 838 | 6 903 |
| 55-64 | 4 151 | 7 887 | 8 758 | 4 717 | 5 292 |
| 65 et plus | 6 416 | 8 370 | 8 728 | s.o. | 7 594 |
| Total | 7 575 | 9 221 | 9 612 | 3 398 | 7 093 |
| Revenu F/H (%) | 41,0 | 70,5 | 90,4 | 64,5 | 51,0 |
| Total | 9 054 | 12 330 | 12 516 | 4 600 | 9 303 |
| Revenu F/H (%) Québec | 35,3 | 52,0 | 79,3 | 74,5 | 46,7 |
| **Revenu familial** | | | | | |
| 15-24 | 19 889 | 5 093 | s.o. | 32 767 | 29 613 |
| 25-34 | 28 660 | 8 767 | s.o. | 31 621 | 27 414 |
| 35-44 | 34 131 | 15 399 | s.o. | 30 762 | 32 381 |
| 45-54 | 32 551 | 18 085 | s.o. | 25 528 | 31 022 |
| 55-64 | 25 544 | 19 371 | s.o. | 28 155 | 24 793 |
| 65 et plus | 17 671 | 22 275 | s.o. | s.o. | 18 746 |
| Total | 28 570 | 15 962 | s.o. | 32 396 | 28 335 |
| Total Revenu Québec | 37 036 | 17 855 | s.o. | 41 399 | 35 951 |

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 1 et 2.

Note : Par définition, on ne peut fournir de données sur le revenu familial des femmes hors famille. Le revenu de l'ensemble des femmes ne tient donc compte que des conjointes, des mères sans conjoint et des enfants célibataires. Le revenu moyen est calculé pour toutes les femmes avec et sans revenu.

de 35 à 54 ans avaient le revenu moyen le plus élevé (autour de 14 000 $) alors qu'à l'exception des célibataires de 15 à 24 ans, celles ayant le revenu moyen le plus faible étaient les femmes mariées, séparées et divorcées âgées de 55 à 64 ans (autour de 4 500 $).

Tableau 14 - **Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon l'état matrimonial et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Célibataires $ | Mariées $ | Veuves $ | Séparées $ | Divorcées $ | Total $ |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 15-24 | 2 523 | 6 084 | s.o. | s.o. | s.o. | 3 204 |
| 25-34 | 9 860 | 9 076 | 14 170 | 8 697 | 9 766 | 9 264 |
| 35-44 | 14 453 | 9 584 | 9 433 | 10 717 | 12 799 | 10 110 |
| 45-54 | 13 575 | 5 969 | 10 592 | 12 339 | 10 349 | 6 903 |
| 55-64 | 9 586 | 4 157 | 8 511 | 4 938 | 4 306 | 5 292 |
| 65 et plus | 8 826 | 6 447 | 8 725 | 6 740 | 8 218 | 7 594 |
| Total | 5 065 | 7 553 | 8 914 | 9 667 | 10 574 | 7 093 |
| Revenu F/H (%) | 79,1 | 41,1 | 88,9 | 76,9 | 97,5 | 51,0 |

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

Note : Le revenu moyen est calculé pour les femmes avec et sans revenu.

Le rapport du revenu personnel moyen des femmes sur celui des hommes selon l'état matrimonial montre que les femmes mariées avaient 41,1 % du revenu moyen des hommes mariés, que le revenu moyen des femmes séparées atteignait 76,9 % de celui des hommes séparés, que les femmes célibataires disposaient de 79,1 % du revenu moyen des hommes célibataires et que les revenus des femmes veuves et surtout des femmes divorcées se rapprochaient sensiblement de celui des veufs et des hommes divorcés (revenu F/H : 88,9 % et 97,5 %).

### 3.3 Selon la scolarité

Tel que l'on peut s'y attendre, le revenu moyen des femmes de 15 ans et plus faisant partie des ménages privés croit avec le niveau de scolarité (tableau 15). Ainsi, les femmes comptant moins d'une neuvième année avaient un revenu moyen de 4 981 $, et celles ayant entre neuf et treize ans de scolarité avaient en moyenne 5 703 $ de revenus. Les femmes ayant fait des études collégiales avaient un revenu moyen de 10 128 $ et ce revenu grimpait à 16 581 $ pour celles qui avaient complété des études universitaires. Il est à noter que les revenus des femmes ayant fait des études collégiales et de celles ayant complété des études universitaires étaient ceux qui se rapprochaient le plus des revenus moyens des Québécoises ayant le même niveau de scolarité (collégial : 10 128 $ contre 10 784 $; université : 16 581 $ contre 17 685 $).

Tableau 15 - **Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon le niveau de scolarité et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Moins d'une 9e année $ | 9e à 13e année $ | Études collégiales $ | Études universitaires $ | Total $ |
|---|---|---|---|---|---|
| 15-24 | 1 999 | 2 550 | 4 148 | 5 419 | 3 204 |
| 25-34 | 3 689 | 6 972 | 13 398 | 17 450 | 9 264 |
| 35-44 | 4 789 | 7 765 | 15 069 | 24 356 | 10 110 |
| 45-54 | 4 238 | 5 792 | 11 522 | 25 691 | 6 903 |
| 55-64 | 3 985 | 5 088 | 9 820 | 20 737 | 5 292 |
| 65 et plus | 7 237 | 8 158 | 11 757 | 10 630 | 7 594 |
| Total | 4 981 | 5 703 | 10 128 | 16 581 | 7 093 |
| Revenu F/H (%) | 44,1 | 44,8 | 60,0 | 62,9 | 51,0 |
| Total Québec | 6 148 | 7 731 | 10 784 | 17 685 | 9 303 |
| Revenu F/H (%) | 40,6 | 46,0 | 52,2 | 55,7 | 46,7 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 1.

Note : Le revenu moyen est calculé pour les femmes avec et sans revenu.

On peut constater également que le rapport du revenu moyen des femmes sur celui des hommes s'élevait avec le niveau de scolarité pour atteindre à peine 62,9 % pour les personnes ayant complété des études universitaires.

### 3.4 Selon la participation à la main-d'oeuvre

Le revenu total moyen des femmes des ménages privés faisant partie de la main-d'oeuvre en 1986 était supérieur à celui des femmes hors main-d'oeuvre, et ceci quels que soient la situation familiale et l'âge (tableau 16).

Parmi les femmes participant à la main-d'oeuvre, ce sont les femmes hors famille qui avaient le revenu total moyen le plus élevé (14 311 $), suivies des mères sans conjoint (13 785 $), des conjointes (11 777 $) et, finalement, des enfants célibataires (5 512 $). Quelle que soit la situation familiale, ce sont les femmes âgées de 15 à 24 ans qui comptaient les plus faibles revenus (3 762 $ à 7 724 $) tandis que celles de 35 à 54 ans avaient la plupart du temps les revenus moyens les plus élevés (11 164 $ à 18 912 $).

Pour ce qui est des femmes qui ne faisaient pas partie de la main-d'oeuvre, elles comptaient sur un revenu légèrement supérieur à 7 000 $ dans le cas des femmes hors famille et des mères sans conjoint, de 2 915 $ chez les conjointes et de 1 183 $ chez les enfants célibataires. À l'exception des conjointes qui voyaient le plus faible revenu moyen aller aux femmes de 45 à 54 ans, ce sont les femmes de 15 à 24 ans qui recevaient le plus faible revenu. Enfin, les femmes âgées de 65 ans et plus obtenaient, pour leur part, les revenus les plus élevés.

Tableau 16 - **Revenu personnel des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la participation à la main-d'oeuvre, la situation familiale et l'âge, et rapport du revenu personnel des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Situation familiale et âge | Main-d'oeuvre $ | Hors main-d'oeuvre $ |
|---|---|---|
| Conjointes | | |
| 15-24 | 7 483 | 2 429 |
| 25-34 | 11 795 | 2 601 |
| 35-44 | 13 654 | 1 745 |
| 45-54 | 11 164 | 1 262 |
| 55-64 | 10 376 | 2 309 |
| 65 et plus | 10 008 | 6 431 |
| Total | 11 777 | 2 915 |
| Revenu F/H (%) | 54,8 | 28,3 |
| Mères sans conjoint | | |
| 15-24 | 4 596 | 4 857 |
| 25-34 | 10 576 | 6 518 |
| 35-44 | 16 295 | 8 495 |
| 45-54 | 17 787 | 6 888 |
| 55-64 | 18 525 | 6 625 |
| 65 et plus | 7 910 | 8 400 |
| Total | 13 785 | 7 377 |
| Revenu F/H (%) | 73,7 | 79,1 |
| Femmes hors famille | | |
| 15-24 | 7 724 | 1 394 |
| 25-34 | 15 970 | 3 097 |
| 35-44 | 18 414 | 6 514 |
| 45-54 | 18 912 | 5 804 |
| 55-64 | 16 301 | 6 532 |
| 65 et plus | 8 621 | 8 833 |
| Total | 14 311 | 7 287 |
| Revenu F/H (%) | 99,6 | 107,7 |
| Enfants célibataires | | |
| 15-24 | 3 762 | 749 |
| 25-34 | 9 075 | 4 092 |
| 35-44 | 17 930 | 4 070 |
| 45-54 | 17 415 | 3 570 |
| 55-64 | 0 | 5 968 |
| 65 et plus | s.o. | s.o. |
| Total | 5 512 | 1 183 |
| Revenu F/H (%) | 72,8 | 66,2 |

s.o. : sans objet
Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

## 3.5 Les faits saillants

. À l'examen du revenu personnel et familial des femmes, il ressort que ce sont les mères sans conjoint et les femmes hors famille qui présentaient les revenus personnels les plus élevés en 1986, à savoir plus ou moins 9 500 $.

. En rapport avec leur état matrimonial, ce sont les femmes célibataires âgées de 35 à 54 ans qui avaient le revenu moyen le plus élevé (14 453 $) et ce revenu équivalait à 79,1 % de celui des hommes. Les femmes mariées, séparées et divorcées de 55 à 64 ans avaient, quant à elles, le revenu moyen le plus faible (autour de 4 500 $).

. On peut constater par ailleurs qu'une scolarité plus poussée constitue un atout dans la détermination du revenu personnel puisque les femmes de la région qui avaient complété des études collégiales ou universitaires pouvaient compter sur des revenus équivalents à leurs consoeurs de l'ensemble du Québec (collégial : 10 128 $ contre 10 784 $; université : 16 581 $ contre 17 685 $).

. Finalement, parmi celles qui participaient à la main-d'oeuvre en 1986, ce sont les femmes hors famille, âgées de 35 à 54 ans, qui avaient les revenus les plus élevés (plus de 18 000 $).

## CHAPITRE 4 - LA PARTICIPATION À IA MAIN-D'OEUVRE DES FEMMES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS

### 4.1 Selon la situation familiale

En 1986, les taux moyens de participation à la main-d'oeuvre des femmes de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine étaient de 51,8 % pour les enfants célibataires, de 52,6 % pour les conjointes, de 35,7 % pour les mères sans conjoint et de 34,4 % pour les femmes hor famille (tableau 17). Comparativement à l'ensemble du Québec, les mères sans conjoint et les femmes hors famille avaient une participation à la main-d'oeuvre nettement moins élevée dans la région (35,7 % contre 46,9 % et 34,4 % contre 44,5 %). Si l'on compare les taux de participation des hommes et des femmes de la région, on constate que les femmes célibataires étaient le groupe dont le taux de participation se rapprochait le plus de celui des hommes (51,8 % contre 61,1 %) comparativement aux mères sans conjoint où l'écart atteignait près de 30 points de pourcentage.

De plus, des variations importantes semblent exister dans le comportement face au marché du travail suivant les groupes d'âge auxquels on fait référence pour une même situation familiale donnée. Ainsi par exemple, en 1986, le taux de participation des femmes célibataires âgées de 15 à 24 ans était de 48,5 %, atteignait 73,7 % chez celles âgées de 25 à 34 ans pour, finalement, redescendre à 56,1 % chez les 35 - 44 ans. Dans le cas des conjointes, le taux de participation diminuait avec l'âge alors que les mères sans conjoint voyaient leur taux de participation augmenter jusqu'à 35 - 44 ans, puis diminuer par la suite.

Certains écarts étaient aussi observés chez les femmes d'un même groupe d'âge mais qui avaient une situation familiale différente. Chez les femmes âgées de 25 à 34 ans, par exemple, le taux de participation à la main-d'oeuvre n'était que de 55,2 % pour les mères sans conjoint comparativement à 70,0 % et plus pour les conjointes, les femmes célibataires et les femmes hors famille.

Tableau 17 - **Taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes de 15 ans et plus dans les ménages privés selon la situation familiale et l'âge, et taux de participation des hommes selon la situation familiale, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Conjointes | Mères sans conjoint | Femmes hors famille | Enfants célibataires | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| | % | % | % | % | % |
| 15-24 | 73,3 | 41,7 | 62,3 | 48,5 | 54,1 |
| 25-34 | 71,0 | 55,2 | 78,3 | 73,7 | 70,7 |
| 35-44 | 65,8 | 64,3 | 71,2 | 56,1 | 65,5 |
| 45-54 | 47,4 | 39,3 | 57,5 | 64,3 | 47,9 |
| 55-64 | 22,6 | 16,5 | 24,1 | 0,0 | 21,9 |
| 65 et plus | 0,8 | 3,3 | 2,1 | s.o. | 1,7 |
| Total | 52,6 | 35,7 | 34,4 | 51,8 | 48,9 |
| Taux de participation au Québec | 52,9 | 46,9 | 44,5 | 56,1 | 51,3 |
| Taux de participation des hommes | 73,0 | 64,5 | 55,2 | 61,1 | 67,5 |

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

### 4.2 Selon le statut de conjointe et la présence d'enfants

D'après les données du tableau 18, les conjointes de fait participaient davantage à la main-d'oeuvre en 1986 que les conjointes légales, qu'elles aient ou non des enfants. On comptait 80,5 % des conjointes de fait sans enfant et 65,8 % de celles avec enfants sur le marché du travail, comparativement à 54,8 % des conjointes légales avec enfants et 33,2 % de celles sans enfant.

Tableau 18 - **Taux de participation à la main-d'oeuvre des conjointes dans les familles de recensement selon le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, par groupe d'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Conjointes légales | | Conjointes de fait | |
|---|---|---|---|---|
| | avec enfants | sans enfant | avec enfants | sans enfant |
| | % | % | % | % |
| 15-24 | 47,7 | 82,0 | 70,2 | 90,8 |
| 25-34 | 66,6 | 84,3 | 69,1 | 93,1 |
| 35-44 | 65,2 | 68,9 | 63,5 | 86,4 |
| 45-54 | 46,5 | 50,6 | 45,5 | 36,8 |
| 55-64 | 26,0 | 17,8 | 28,6 | 17,6 |
| 65 et plus | 0,0 | 1,3 | s.o. | 0,0 |
| Total | 54,8 | 33,2 | 65,8 | 80,5 |
| Total Québec | 53,3 | 41,1 | 66,8 | 83,5 |

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

On peut expliquer le plus faible taux de participation des épouses légales sans enfant par une plus forte représentation de celles-ci dans le groupe d'âge des 55 ans et plus (tableau 7) ainsi que par un plus faible taux de participation de ces dernières à la main-d'oeuvre, soit 17,8 % pour les 55 ans et plus et 1,3 % pour les 65 ans et plus.

On peut également constater que ce sont les femmes sans enfant de 15 à 34 ans, qu'elles soient mariées ou non, qui présentaient les taux de participation à la main-d'oeuvre les plus élevés (conjointes de fait : plus de 90,0 %; conjointes légales : plus de 82,0 %).

## 4.3 Selon l'âge des enfants à la maison

L'examen du taux de participation à la main-d'oeuvre des femmes selon l'âge des enfants (tableau 19) montre que, dans l'ensemble, les conjointes formaient le groupe ayant le plus fort taux de participation à la main-d'oeuvre (conjointes : 55,7 % et mères sans conjoint : 35,8 %).

Tableau 19 - **Taux de participation à la main-d'oeuvre des conjointes avec enfants et des mères sans conjoint selon leur âge et l'âge des enfants à la maison, région de la Gaspésie – Iles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Âge des mères | Tous les enfants âgés de moins de 6 ans % | Enfants de moins de 6 ans et de 6 ans ou plus % | Tous les enfants âgés de 6 ans ou plus % | Total % |
|---|---|---|---|---|
| Conjointes | | | | |
| 15-24 | 56,4 | 40,0 | 50,0 | 56,6 |
| 25-34 | 74,3 | 55,6 | 69,0 | 67,0 |
| 35-44 | 68,3 | 52,2 | 66,9 | 65,1 |
| 45 et plus | s.o. | 0,0 | 35,4 | 35,4 |
| Total | 70,5 | 53,8 | 51,9 | 55,7 |
| Mères sans conjoint | | | | |
| 15-24 | 36,7 | 0,0 | 50,0 | 41,7 |
| 25-34 | 56,8 | 51,5 | 57,4 | 55,9 |
| 35-44 | 62,5 | 57,1 | 63,4 | 64,3 |
| 45 et plus | s.o. | s.o. | 15,7 | 16,3 |
| Total | 50,0 | 50,0 | 31,4 | 35,8 |

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

Ce sont particulièrement les conjointes dont tous les enfants avaient moins de 6 ans en 1986 qui participaient le plus à la main-d'oeuvre (70,5 %), suivies d'assez loin par celles ayant des enfants de moins de 6 ans et de 6 ans ou plus

(53,8 %) et, enfin, par celles dont tous les enfants étaient âgés de 6 ans ou plus (51,9 %).

La moitié des mères sans conjoint ayant au moins un enfant de moins de 6 ans participaient, pour leur part, à la main-d'oeuvre, tandis que cette participation chutait à 31,4 % pour celles dont tous les enfants avaient plus de 6 ans en 1986.

### 4.4 Les faits saillants

. À l'exception des conjointes, les femmes gaspésiennes et madeliniennes accusaient un retard de l'ordre de 4 à 10 points de pourcentage sur l'ensemble du Québec pour ce qui est de leur participation à la main-d'oeuvre. De même, quelle que soit la situation familiale, ces taux étaient tous inférieurs au taux de participation des hommes de la région, atteignant près de 30 points de pourcentage pour les mères sans conjoint.

. Bien qu'on remarque une plus grande participation à la main-d'oeuvre chez les conjointes de fait, qu'elles aient des enfants ou non, ce sont les jeunes femmes âgées de 15 à 34 ans sans enfant, qu'elles soient mariées ou non, qui se démarquaient de façon significative quant à leur forte participation à la main-d'oeuvre (plus de 80,0 %).

. Fait étonnant, ce sont les conjointes dont tous les enfants avaient moins de 6 ans, particulièrement celles âgées de 25 à 44 ans, qui participaient le plus à la main-d'oeuvre régionale avec un taux de 74,3 %.

## CHAPITRE 5 - LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'OEUVRE FÉMININE

### 5.1 L'âge, la scolarité et le statut professionnel

Selon les données du tableau 20, les Gaspésiennes et les Madeliniennes se comparaient à l'ensemble du Québec dans leur participation à la main-d'oeuvre en 1986 avec un taux de féminité de 41,6 % contre 42,0 %. La répartition de la main-d'oeuvre féminine selon l'âge se présentait de la façon suivante : 33,6 % avaient de 25 à 34 ans, 25,0 % avaient de 15 à 24 ans, 24,1 % avaient de 35 à 44 ans, 12,0 % avaient de 45 à 54 ans et à peine 5,4 % se retrouvaient parmi les 55 ans et plus. On peut aussi remarquer que 45,0 % de la main-d'oeuvre de la région âgée de 15 à 34 ans était composée de femmes et que la représentation des femmes parmi les travailleurs et travailleuses diminuait après cet âge.

Près de la moitié des femmes qui participaient à la main-d'oeuvre avaient une scolarité de niveau secondaire (45,9 %), 25,9 % avaient complété des études collégiales, 14,2 % des études primaires et 14,0 % des études universitaires.

C'est parmi la main-d'oeuvre ayant fréquenté l'université qu'on retrouvait la plus forte proportion de femmes (50,0 %), suivie de près par la main-d'oeuvre issue du niveau collégial dont le taux de féminité était de 46,1 %, puis par la main-d'oeuvre ayant fait des études secondaires (42,9 %). Les femmes ne comptaient que pour 28,8 % de la main-d'oeuvre ayant moins d'une 9e année.

Si la grande majorité des femmes de la région étaient salariées (86,6 %), 11,0 % d'entre elles avaient le statut d'inexpérimentées. Par ailleurs, si les femmes étaient surreprésentées parmi les personnes effectuant un travail familial non rémunéré (66,7 %), elles étaient sous-représentées parmi les travailleurs et travailleuses autonomes (25,6 %), et surtout parmi les employeurs et employeures (5,6 %).

Tableau 20 - **Main-d'oeuvre féminine selon différentes caractéristiques sociales et taux de féminité selon ces caractéristiques, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Caractéristiques | Main-d'oeuvre féminine | | Taux de féminité de la main-d'oeuvre |
|---|---|---|---|
| | N | % | % |
| Groupe d'âge | | | |
| 15-24 | 5 155 | 25,0 | 46,2 |
| 25-34 | 6 925 | 33,6 | 44,2 |
| 35-44 | 4 965 | 24,1 | 41,2 |
| 45-54 | 2 480 | 12,0 | 36,9 |
| 55-64 | 1 040 | 5,0 | 28,1 |
| 65 et plus | 75 | 0,4 | 21,1 |
| Scolarité | | | |
| Moins d'une 9e année | 2 935 | 14,2 | 28,8 |
| 9e à 13e année | 9 480 | 45,9 | 42,9 |
| Collégial | 5 340 | 25,9 | 46,1 |
| Universitaire | 2 885 | 14,0 | 50,0 |
| Statut professionnel | | | |
| Salariées | 17 865 | 86,6 | 41,9 |
| Autonomes | 390 | 1,9 | 25,6 |
| Employeuses | 50 | 0,2 | 5,6 |
| Travailleuses familiales non rémunérées | 70 | 0,3 | 66,7 |
| Inexpérimentées | 2 265 | 11,0 | 50,2 |
| Main-d'oeuvre totale | 20 640 | 100,0 | 41,6 |
| Main-d'oeuvre totale au Québec | 1 349 420 | --- | 42,0 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 6.

## 5.2 La situation familiale, le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison

Si on visualise les caractéristiques de la main-d'oeuvre féminine suivant leur situation familiale en 1986, on constate que les deux tiers étaient des

conjointes, 21,1 % des enfants célibataires, 8,6 % des femmes hors famille et 5,6 % des femmes seules, chefs de famille (tableau 21).

Parmi les conjointes qui participaient à la main-d'oeuvre, 68,3 % étaient mariées légalement et avaient des enfants, 13,7 % étaient des conjointes légales sans enfant, 10,0 % étaient des conjointes de fait sans enfant et 8,0 %, des conjointes de fait avec enfants.

Tableau 21 - **Main-d'oeuvre féminine selon la situation familiale, le statut de conjointe et la présence d'enfants à la maison, et taux de féminité, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Situation familiale, statut de conjointe et présence d'enfants | Main-d'oeuvre féminine | | Taux de féminité de la main-d'oeuvre |
|---|---|---|---|
| | N | % | % |
| Conjointes | 13 465 | 64,7 | 41,9 |
| légales avec enfants | 9 160 | 68,3 | 40,6 |
| légales sans enfant | 1 845 | 13,7 | 42,0 |
| de fait avec enfants | 1 070 | 8,0 | 44,0 |
| de fait sans enfant | 1 345 | 10,0 | 49,3 |
| Mères sans conjoint | 1 165 | 5,6 | 71,9 |
| Femmes hors famille | 1 790 | 8,6 | 38,7 |
| Enfants célibataires | 4 380 | 21,1 | 38,2 |
| Total | 20 800 | 100,0 | 41,7 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableaux 2 et 3.

Les mères sans conjoint étaient pour leur part surreprésentées parmi les parents uniques participant à la main-d'oeuvre (71,9 %). Par ailleurs, les plus faibles taux de féminité de la main-d'oeuvre s'observaient chez les enfants célibataires (38,2 %) et les femmes hors famille (38,7 %).

## 5.3 Le secteur d'activité économique

Il était toujours d'actualité de dire en 1986 que les hommes et les femmes se répartissaient inégalement entre les grands secteurs d'activité économique (tableau 22). En effet, seulement 8 secteurs sur 25 avaient une représentation

Tableau 22 - **Main-d'oeuvre selon le secteur d'activité économique et le sexe, et taux de féminité selon le secteur d'activité économique, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Secteur d'activité économique | Femmes | Hommes | Taux de féminité |
|---|---|---|---|
| | N | N | % |
| Agriculture, forêts, chasse, pêche, mines | 660 | 5 290 | 11,1 |
| Industries des aliments et boissons | 1 880 | 2 635 | 41,6 |
| Industries textile, bonneterie et habillement | 60 | 0 | 100,0 |
| Autres industries manufacturières | 180 | 2 390 | 7,0 |
| Construction, transport, entreposage | 280 | 3 865 | 6,8 |
| Communication et autres services publics | 335 | 510 | 39,6 |
| Commerces de gros | 120 | 695 | 14,7 |
| Magasins d'alimentation | 1 025 | 1 100 | 48,2 |
| Magasins de marchandises diverses | 575 | 220 | 72,3 |
| Magasins de vêtements | 370 | 70 | 84,1 |
| Autres commerces de détail | 700 | 1 715 | 29,0 |
| Institutions financières | 655 | 185 | 78,0 |
| Assurances et affaires immobilières | 80 | 85 | 48,5 |
| Écoles primaires et secondaires | 1 840 | 1 030 | 64,1 |
| Autres services d'enseignement | 255 | 250 | 50,5 |
| Hôpitaux | 1 870 | 670 | 73,6 |
| Autres services médicaux et sociaux | 1 170 | 315 | 78,8 |
| Restauration | 1 380 | 455 | 75,2 |
| Hébergement | 780 | 470 | 62,4 |
| Ménages privés | 570 | 0 | 100,0 |
| Autres services personnels | 490 | 125 | 79,7 |
| Services fournis aux entreprises | 215 | 255 | 45,7 |
| Services culturels, de loisirs et autres | 555 | 760 | 42,2 |
| Administration publique | 1 320 | 2 385 | 35,6 |
| Travailleur(euse)s non classé(e)s ailleurs | 3 010 | 3 295 | 47,7 |
| Total et taux moyen | 20 375 | 28 770 | 41,5 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 7.

équilibrée des sexes (taux de féminité de 40,0 % à 60,0 %), à savoir l'industrie de l'alimentation (41,6 %), les communications (39,6 %), les magasins d'alimentation (48,2 %), les assurances et l'immobilier (48,5 %), les services d'enseignement autres que primaire et secondaire (50,5 %), les services aux entreprises (45,7 %), les services culturels (42,2 %) et les travailleuses et travailleurs non classés ailleurs (47,7 %). Les femmes étaient sous-représentées dans les secteurs d'activités suivants : la construction, le transport et l'entreposage (6,8 %), les autres industries manufacturières (7,0 %), le secteur primaire (11,1 %), les commerces de gros (14,7 %), les autres commerces de détail (29,0 %) et l'administration publique (35,6 %).

Les secteurs d'activité économique comportant les plus fortes proportions de femmes étaient les industries de textile, bonnetterie, habillement et les ménages privés (taux de féminité : 100,0 %), les magasins de vêtements (84,1 %), les services personnels (79,7 %), les services médicaux et sociaux (78,8 %), les institutions financières (78,0 %), la restauration (75,2 %), les hôpitaux (73,6 %), les magasins de marchandises diverses (72,3 %), les écoles primaires et secondaires (64,1 %) et l'hébergement, 62,4 %).

## 5.4 La profession

On peut également constater une variation importante entre les grandes catégories professionnelles suivant le sexe des personnes (tableau 23). Sur 26 catégories professionnelles, quatre comprenaient une proportion équilibrée de travailleuses et de travailleurs : médecin et dentiste (52,4 %), employé et employée de bureau (52,5 %), travailleuse et travailleur spécialisé dans la vente (48,0 %) et travailleuse et travailleur inexpérimenté (48,0 %).

Parmi les professions les plus féminisées, on retrouvait : coiffeuse, couturière, opératrice de machines de bureau et domestique (taux de féminité : 100,0 %), sténographe et dactylographe (99,4 %), caissière (96,0 %), infirmière (92,6 %) et réceptionniste (91,8 %). Par ailleurs, les femmes étaient nettement sous-représentées dans les catégories professionnelles suivantes : personnes travaillant dans le secteur primaire (8,7 %), travailleuse et travailleur du

Tableau 23 - **Main-d'oeuvre selon la profession et le sexe, et taux de féminité selon la profession, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Profession | Femmes | Hommes | Taux de féminité |
|---|---|---|---|
| | N | N | % |
| Directeur-trice, gérant-e, administrateur-trice | 995 | 2 015 | 33,1 |
| Trav. sciences naturelles, pures, sociales, artiste | 745 | 1 380 | 35,1 |
| Enseignant-e et personnel assimilé | 1 675 | 745 | 69,2 |
| Médecin, dentiste et autre spécialiste | 110 | 100 | 52,4 |
| Infirmier-ère autorisé-e diplômé-e | 750 | 60 | 92,6 |
| Infirmier-ère auxiliaire, aide-infirmier-ère | 530 | 195 | 73,1 |
| Autre personnel de la santé | 365 | 85 | 81,1 |
| Sténographe et dactylographe | 1 600 | 10 | 99,4 |
| Caissier-ère | 965 | 40 | 96,0 |
| Teneur-euse de livres, commis en comptabilité | 565 | 140 | 80,1 |
| Opérateur-trice machines de bureau et mécano. | 35 | 0 | 100,0 |
| Réceptionniste, hôte-esse d'accueil | 445 | 40 | 91,8 |
| Autre employé-e de bureau | 625 | 565 | 52,5 |
| Travailleur-euse spécialisé-e dans la vente | 1 540 | 1 670 | 48,0 |
| Domestique et personnel assimilé | 215 | 0 | 100,0 |
| Coiffeur-euse | 340 | 70 | 82,9 |
| Travailleur-euse spécialisé-e dans le soin des enfants | 510 | 0 | 100,0 |
| Travailleur-euse préparation aliments et boissons | 1 830 | 530 | 77,5 |
| Autre travailleur-euse spécialisé-e dans services | 925 | 1 515 | 37,9 |
| Travailleur-euse agriculture, pêche, forêts, mines | 525 | 5 490 | 8,7 |
| Travailleur-euse industrie de transformation et usineur-euse | 1 745 | 2 990 | 36,9 |
| Tailleur-euse, couturier-ère | 55 | 0 | 100,0 |
| Autre travailleur-euse fabrication, montage, réparation | 15 | 1 720 | 0,9 |
| Travailleur-euse du bâtiment, transports, manutention | 130 | 5 520 | 2,3 |
| Travailleur-euse non classé-e ailleurs | 65 | 555 | 10,5 |
| Travailleur-euse inexpérimenté-e | 3 075 | 3 335 | 48,0 |
| Total et taux moyen | 20 375 | 28 770 | 41,5 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 7.

bâtiment, des transports et de la manutention (2,3 %) et autre travailleuse et travailleur dans la fabrication, le montage et la réparation (0,9 %).

## 5.5 Le type d'emploi

En 1986, 71,8 % de la main-d'oeuvre féminine travaillait à temps plein et 28,2 % à temps partiel, comparativement à 86,3 % d'hommes travaillant à temps plein et 13,7 % à temps partiel (tableau 24A). Les pourcentages suivaient sensiblement la moyenne québécoise sauf pour les hommes de la région qui travaillaient légèrement moins à temps plein (86,3 % / 89,1 %) et plus à temps partiel (13,7 % / 10,9 %) (tableau 24B). Autant chez les femmes que chez les hommes, les enfants célibataires sont ceux qui comprennent le plus fort pourcentage de personnes occupant un emploi à temps partiel (29,4 % et 23,2 %). Pour les femmes, on constate également que 29,3 % des conjointes travaillent à temps partiel et que le pourcentage de travailleuses occupant ce type d'emploi est de 23,7 % pour les mères sans conjoint et de 20,4 % pour les femmes hors famille.

Tableau 24A - **Main-d'oeuvre en emploi selon la situation familiale, le type d'emploi et le sexe, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Type d'emploi | Conjointes Conjoints | Parents sans conjoint | Personnes hors famille | Enfants célibataires | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | % | % | % | % | % | N |
| **Femme** | | | | | | |
| Temps plein | 70,7 | 76,3 | 79,6 | 70,6 | 71,8 | 12 560 |
| Temps partiel | 29,3 | 23,7 | 20,4 | 29,4 | 28,2 | 4 945 |
| Total % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | --- |
| N | 11 590 | 885 | 1 595 | 3 075 | --- | 17 505 |
| **Hommes** | | | | | | |
| Temps plein | 89,8 | 90,7 | 82,4 | 76,8 | 86,3 | 22 070 |
| Temps partiel | 10,2 | 9,3 | 17,6 | 23,2 | 13,7 | 3 490 |
| Total % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | --- |
| N | 17 360 | 375 | 2 385 | 5 440 | --- | 25 560 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 5.

Tableau 24B - **Main-d'oeuvre en emploi selon la situation familiale, le type d'emploi et le sexe, ensemble du Québec – Québec, 1986**

| Type d'emploi | Conjointes Conjoints | Parents sans conjoint | Personnes hors famille | Enfants célibataires | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | % | % | % | % | % | N |
| **Femmes** | | | | | | |
| Temps plein | 72,5 | 78,0 | 82,3 | 61,7 | 72,9 | 879 905 |
| Temps partiel | 27,5 | 22,0 | 17,7 | 38,3 | 27,1 | 327 495 |
| Total % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | --- |
| N | 736 675 | 83 645 | 204 090 | 182 990 | --- | 1 207 400 |
| **Hommes** | | | | | | |
| Temps plein | 93,9 | 93,2 | 86,9 | 70,2 | 89,1 | 1 534 555 |
| Temps partiel | 6,1 | 6,8 | 13,1 | 29,8 | 10,9 | 188 395 |
| Total % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | --- |
| N | 1 166 740 | 29 475 | 247 210 | 279 525 | --- | 1 722 950 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 5.

## 5.6 La main-d'oeuvre en chômage

### 5.6.1 Selon le sexe

Lors du recensement de 1986, 25,8 % de la main-d'oeuvre totale de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine était en chômage comparativement à 13,0 % au Québec (tableau 25). Comme au Québec, le taux de chômage affectait une proportion plus grande de femmes que d'hommes (27,0 % contre 24,9 %).

Tableau 25 - **Main-d'oeuvre en chômage, taux de chômage et taux de féminité, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| | Femmes | Hommes | Total |
|---|---|---|---|
| Main-d'oeuvre en chômage (N) | 5 500 | 7 165 | 12 665 |
| Taux de chômage (%) | 27,0 | 24,9 | 25,8 |
| Taux de féminité de la main-d'oeuvre en chômage (%) | 43,4 | --- | --- |
| Taux de féminité de la main-d'oeuvre (%) | 41,5 | --- | --- |
| Taux de chômage au Québec (%) | 14,4 | 12,0 | 13,0 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 7 et 8.

### 5.6.2 Selon la présence d'enfants à la maison

Les femmes seules, chefs de famille, étaient proportionnellement plus affectées par le chômage que les conjointes (28,8 %), suivies de près par les conjointes avec enfants (25,2 %) et les conjointes sans enfant (21,9 %) (tableau 26). Le chômage affectait particulièrement les mères de 15 à 24 ans : 53,3 % étaient des mères sans conjoint et 47,6 % des conjointes avec enfants.

Ce sont les conjointes sans enfant de 25 à 34 ans et les mères sans conjoint de 45 ans et plus qui étaient les moins affectées par le chômage en 1986 (16,4 % et 16,1 %).

Tableau 26 - **Taux de chômage des conjointes avec ou sans enfants et des mères sans conjoint selon l'âge, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Conjointes avec enfants % | Conjointes sans enfant % | Mères sans conjoint % |
|---|---|---|---|
| 15-24 | 47,6 | 23,8 | 53,3 |
| 25-34 | 27,3 | 16,4 | 40,7 |
| 35-44 | 19,1 | 24,3 | 21,0 |
| 45 et plus | 28,1 | 28,5 | 16,1 |
| Total % | 25,2 | 21,9 | 28,8 |
| N | 2 577 | 698 | 335 |
| Total % | 12,7 | 11,4 | 19,0 |
| Québec N | 66 301 | 30 912 | 18 626 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 4.

## 5.7 Les faits saillants

. La main-d'oeuvre féminine de la région présentait les caractéristiques suivantes :

- elle représentait 41,6 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre régionale;
- 82,7 % avaient de 15 à 44 ans;
- 71,8 % avaient fait des études secondaires ou collégiales;
- 86,6 % étaient des salariées;
- 64,7 % étaient des conjointes, principalement avec enfants (76,3 %).

. Les secteurs où se retrouvait le plus grand nombre de travailleuses étaient les industries du textile, les magasins de vêtements, les services médicaux et sociaux, les services personnels, la restauration, les institutions financières et l'enseignement.

. Quatre professions ne comptaient que des femmes : coiffeuse, couturière, opératrice de machine de bureau et domestique. De même les professions de dactylographe, caissière, infirmière et réceptionniste comptaient 90,0 % de femmes et plus.

. 71,8 % des femmes occupaient un emploi à temps plein comparativement à 28,2 % à temps partiel.

. Le taux de chômage régional était deux fois plus élevé que dans l'ensemble du Québec (25,8 % contre 13,0 %), et affectait une proportion plus grande de femmes que d'hommes (27,0 % contre 24,9 %).

## CHAPITRE 6 - LE REVENU D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE

### 6.1 Selon la profession

Si on étudie les revenus moyens de la main-d'oeuvre féminine en regard du secteur professionnel (tableau 27), on constate que les femmes qui avaient les revenus les plus élevés en 1986 occupaient les professions suivantes : médecin, dentiste et autres spécialistes de la santé (23 243 $), enseignante (23 024 $), infirmière diplômée (20 548 $) et autre personnel de la santé (18 502 $).

Parmi les professions les moins rémunératrices occupées par des femmes, mentionnons, entre autres : travailleuse spécialisée dans le soin des enfants (2 869 $), travailleuse non classée ailleurs (3 426 $), couturière (3 626 $), autre travailleuse dans la fabrication, le montage et la réparation (4 048 $), travailleuse des industries de transformation (4 080 $) et domestique (4 673 $).

Quatre professions étaient uniquement occupées par des femmes, soit : opératrice de machines de bureau, travailleuse spécialisée dans le soin des enfants, couturière et travailleuse spécialisée dans les services. Pour toutes les autres professions, le revenu moyen des femmes était inférieur à celui des hommes. Dans certains cas, ce revenu représentait moins de la moitié de celui des hommes : autre travailleuse dans la fabrication, le montage et la réparation (24,2 %), travailleuse dans l'industrie de la transformation (28,5 %), ainsi que médecin, dentiste et autres spécialistes de la santé (29,0 %).

Par ailleurs, les professions où le revenu des femmes se rapprochait le plus de celui des hommes étaient : infirmière auxiliaire (98,9 %), travailleuse inexpérimentée (92,9 %), réceptionniste et hôtesse d'accueil (91,2 %), autre personnel de la santé (84,5 %) et enseignante (82,4 %).

Tableau 27 - **Revenu moyen d'emploi de la main-d'oeuvre selon la profession et le sexe, et rapport du revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Profession | Femmes $ | Hommes $ | Revenu F/H % |
|---|---|---|---|
| Directeur-trice, gérante, administrateur-trice | 15 164 | 27 169 | 55,8 |
| Trav. sciences naturelles, pures, sociales, artistes | 11 404 | 18 420 | 61,9 |
| Enseignant-e et personnel assimilé | 23 024 | 27 915 | 82,4 |
| Médecin dentiste et autres spécialistes | 23 243 | 80 114 | 29,0 |
| Infirmier-ère autorisé-e diplômé-e | 20 545 | 34 790 | 59,0 |
| Infirmier-ère auxiliaire aide-infirmier-ère | 14 540 | 14 687 | 98,9 |
| Autre personnel de la santé | 18 502 | 21 875 | 84,5 |
| Sténographe et dactylographe | 12 418 | 21 148 | 58,7 |
| Caissier-ère | 7 483 | 10 147 | 73,7 |
| Teneur-euse de livres, commis en comptabilité | 12 916 | 16 282 | 79,3 |
| Opérateur-trice machines de bureau et mécano | 8 244 | s.o. | s.o. |
| Réceptionniste, hôte-essse d'accueil | 11 487 | 12 589 | 91,2 |
| Autre employé-e de bureau | 11 271 | 17 091 | 65,9 |
| Travailleur-euse spécialisée-e dans la vente | 6 822 | 15 841 | 43,0 |
| Domestique et personnel assimilié | 4 673 | s.o. | s.o. |
| Coiffeur-euse | 9 048 | 12 130 | 74,5 |
| Travailleur-euse spécialisé-e dans le soin des enfants | 2 869 | s.o. | s.o. |
| Travailleur-euse préparation aliments et boissons | 6 305 | 16 773 | 37,5 |
| Autre travailleur-euse spécialisé-e dans services | 5 834 | 11 416 | 51,1 |
| Travailleur-euse agriculture, pêche, forêts, mines | 5 242 | 12 214 | 42,9 |
| Travailleur-euse industrie de transformation et usineur-euse | 4 080 | 14 306 | 28,5 |
| Tailleur-euse, couturier-ère | 3 626 | s.o. | s.o. |
| Autre travailleur-euse fabrication, montage, réparation | 4 048 | 16 711 | 24,2 |
| Travailleur-euse du bâtiment, transports, manutention | 9 713 | 15 529 | 62,5 |
| Travailleur-euse non classé-e ailleurs | 3 426 | 6 677 | 51,3 |
| Travailleur-euse inexpérimenté-e | 8 928 | 9 601 | 92,9 |
| Revenu et % moyen | 10 830 | 16 409 | 66,0 |
| Revenu et % moyen Québec | 13 818 | 22 503 | 60,2 |

s.o. : sans objet

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 7.

## 6.2 Selon le type d'emploi

Quel que soit le type d'emploi auquel on réfère, le revenu moyen de la main-d'oeuvre féminine était toujours inférieur à celui des hommes en 1986 (tableau 28).

Tableau 28 - **Revenu moyen d'emploi de la main-d'oeuvre féminine selon l'âge et le type d'emploi, et rapport du revenu moyen d'emploi des femmes sur celui des hommes, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Québec, 1986**

| Groupe d'âge | Temps plein | | Temps partiel | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | $ | Revenu F/H % | $ | Revenu F/H % | $ | Revenu F/H % |
| 15-24 | 5 962 | 87,4 | 3 866 | 83,1 | 5 287 | 84,7 |
| 25-34 | 12 430 | 75,1 | 8 988 | 87,4 | 11 540 | 73,0 |
| 35-44 | 15 780 | 72,2 | 9 190 | 75,7 | 13 940 | 67,0 |
| 45-54 | 13 848 | 63,9 | 7 025 | 47,2 | 11 679 | 55,7 |
| 55-64 | 12 537 | 61,0 | 8 080 | 87,9 | 11 044 | 57,5 |
| 65 et plus | 5 507 | 49,8 | 3 420 | 19,8 | 4 095 | 30,9 |
| Total | 12 177 | 69,3 | 7 528 | 79,4 | 10 830 | 66,0 |
| Total Québec | 16 051 | 65,0 | 7 935 | 83,0 | 13 818 | 60,2 |

Source : Statistique Canada. Recensement de 1986, compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, tableau 5.

Les femmes qui travaillaient à temps plein gagnaient en moyenne 12 177 $, ce qui représentait 69,3 % du revenu moyen des hommes. Pour celles qui occupaient un emploi à temps partiel, ce revenu était de 7 528 $ et représentait 79,4 % du revenu moyen des hommes.

Ce sont les femmes de 15 à 24 ans occupant un emploi à temps plein et celles de 55 à 64 ans occupant un emploi à temps partiel qui obtenaient le revenu moyen le plus rapproché de celui des hommes, à savoir 87,4 % pour les travailleuses à temps plein et 87,9 % pour les travailleuses à temps partiel. Les femmes de

15 à 34 ans travaillant à temps partiel gagnaient également un revenu atteignant plus de 80,0 % de celui des hommes.

Les femmes âgées de 65 ans et plus accusaient, pour leur part, un revenu moyen de loin inférieur à celui des hommes avec 49,8 % pour les travailleuses à temps plein et 19,8 % pour les travailleuses à temps partiel.

### 6.3 Les faits saillants

. Le salaire moyen des femmes de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine équivalait à 65,7 % du salaire moyen des hommes en 1986.

. Quatre professions étaient exclusivement desservies par la main-d'oeuvre féminine dans la région. Il s'agit des professions d'opératrice de machines de bureau, de travailleuse spécialisée dans le soin des enfants, de couturière et de travailleuse spécialisée dans les services. Notons que ces professions sont faiblement rémunérées.

. Finalement, ce sont les femmes âgées de 15 à 24 ans qui, en 1986, avaient le revenu moyen le plus près de celui des hommes (plus ou moins 80,0 %).

## CONCLUSION

Sur le plan socio-économique, la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine présente plusieurs caractéristiques qui se comparent à celles de la plupart des régions périphériques : taux de chômage élevé atteignant 25,6 % en 1986, exode des jeunes, etc.

En 1986, la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine comptait 41 920 femmes de 15 ans et plus et celles-ci représentaient 49,7 % de la population de la région. Comparativement aux femmes du Québec, elles se répartissaient également dans les différents groupes d'âge, à l'exception de celui des 65 ans et plus, où elles étaient plus nombreuses.

En ce qui a trait à l'état matrimonial, les femmes de la région étaient surtout mariées (61,6 %) et célibataires (26,4 %). Les proportions de veuves et de célibataires étaient presque les mêmes qu'au Québec alors que celles des femmes séparées et divorcées y étaient nettement inférieures. Par ailleurs, lorsqu'on s'intéresse à la situation familiale, on constate que 61,0 % des femmes de 15 ans et plus étaient des conjointes alors que les mères sans conjoint en représentaient 7,3 %. Toutefois, ces dernières formaient 87,9 % des chefs de familles monoparentales vivant dans la région.

Les données recueillies révélaient que 88,3 % des femmes de la région vivaient dans une famille de recensement, comparativement à 80,8 % des Québécoises.

La proportion des conjointes était plus élevée qu'au Québec (57,6 %) mais leur répartition, selon qu'elles étaient mariées légalement (87,1 %) ou en union de fait (12,9 %), était semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec (87,5 % et 12,5 %).

De plus, 71,8 % des conjointes avaient des enfants, proportion légèrement plus élevée qu'au Québec (64,2 %). Notons que la proportion de conjointes, mères d'au moins un enfant de moins de 6 ans, était moins élevée dans la région qu'au Québec (33,4 % conre 35,6 %).

Les familles de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine avaient en moyenne 1,47 enfants, comparativement à 1,27 au Québec. La région comptait légèrement plus de familles biparentales avec enfants (88,2 % contre 79,2 %), et moins de familles monoparentales (13,4 % contre 14,4 %).

Dans la région comme au Québec, les femmes étaient moins scolarisées que les hommes. Toutefois, leur représentation parmi les personnes ayant fait des études universitaires était plus élevée qu'au Québec (52,1 % contre 44,6 %).

Le revenu personnel moyen des femmes de la région était inférieur à celui des Québécoises (7 093 $ contre 9 303 $). Le rapport du revenu personnel moyen des femmes sur celui des hommes était par contre plus élevé dans la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, soit 51,0 % contre 46,8 % au Québec. Il se situait aussi à 2 000 $ en deçà de la moyenne québécoise.

Le taux moyen de participation à la main-d'oeuvre des femmes de la région était moins élevé qu'au Québec (48,9 % contre 51,3 %), de même que la représentation des travailleuses au sein de la main-d'oeuvre (41,6 % contre 42,0 %). Les jeunes femmes âgées de 15 à 34 ans sans enfant se démarquaient de façon significative quant à leur participation à la main-d'oeuvre active (plus de 80,0 %).

On pouvait aussi constater que certaines catégories de femmes adhéraient davantage que d'autres à la main-d'oeuvre et, fait étonnant, celles qui y participaient le plus étaient les conjointes dont tous les enfants avaient moins de 6 ans, particulièrement celles de 25 à 44 ans avec un taux de 74,3 %.

Les travailleuses madeliniennes et gaspésiennes étaient beaucoup plus affectées que leurs consoeurs québécoises par le chômage (27,0 % contre 14,4 %). Elles l'étaient aussi plus que les hommes de la région (24,9 %). Quant au temps consacré au travail, les données nous montrent que 71,8 % des femmes de la région occupaient un emploi à temps plein, comparativement à 86,3 % des hommes. Les travailleuses à temps partiel (28,2 %) étaient légèrement plus représentées dans la région qu'au Québec (27,1 %).

Des différences importantes pouvaient aussi être observées quant à la distribution de la main-d'oeuvre féminine et masculine selon les grands secteurs d'activité économique et les professions. Minoritaires dans les secteurs traditionnellement occupés par les hommes (transport, construction, entreposage), les femmes se maintenaient en grand nombre dans les services privés et publics : restauration, commerce, enseignement, hôpitaux, etc.

Finalement, en qui concerne le revenu d'emploi, nous avons observé que les femmes de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, quels que soient la profession et le type d'emploi, gagnaient 66,0 % du revenu des hommes alors que cette proportion était de 60,2 % pour les Québécoises.

## NOTES EXPLICATIVES

Les statistiques de ce recueil sont issues du recensement de 1986. Le recensement a lieu tous les cinq ans pendant la première semaine de juin. Certains renseignements sont recueillis auprès de l'ensemble de la population (par exemple : âge, date de naissance et sexe), alors que d'autres concernent uniquement un sous-ensemble de la population. Ainsi, les données relatives à la main-d'oeuvre et au revenu se rapportent à la population de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution. De plus, ces données ont été recueillies auprès d'un échantillon de 20 % de cette population en utilisant la méthode de dénombrement, méthode de cueillette de données adoptée par le recensement.

Les données du recensement de 1986 compilées spécialement pour le CSF sont particulières parce qu'on ne les retrouve habituellement pas dans d'autres publications et parce que les catégories professionnelles ainsi que les catégories de secteurs d'activité économique sont différentes de celles qui se trouvent dans les publications. En effet, le CSF a créé de nouvelles catégories à partir des groupes et des sous-groupes de Statistique Canada afin de mettre en évidence les professions et les secteurs d'activité économique dans lesquels les femmes sont concentrées. Les annexes 3 et 4 présentent les parallèles entre les catégories de secteurs d'activité économique et les catégories de professions utilisées par Statistique Canada et celles retenues par le CSF.

Par ailleurs, il importe d'expliquer que fidèle à sa politique de confidentialité, Statistique Canada a supprimé toute donnée se rapportant aux variables et aux catégories de chacun des tableaux dont le nombre était inférieur à dix. Il est à noter que plus un ensemble était petit et plus cette protection a eu des effets. Ainsi, les suppressions ont été plus importantes pour la main-d'oeuvre en chômage que pour la main-d'oeuvre totale. Il en a découlé que le nombre de personnes obtenu dans les tableaux régionaux est légèrement inférieur à celui qu'on aurait obtenu si la confidentialité n'avait pas été appliquée. Toutefois, l'écart entre le nombre réel de personnes et le nombre obtenu dans

les statistiques de ce portrait est faible et il ne vient aucunement nuire à la qualité des informations.

De plus, il faut préciser que Statistique Canada arrondit à 0 et à 5 les nombres apparaissant dans les différentes catégories de variables. Cela peut produire de légères variations dans le nombre total de personnes d'un tableau à un autre.

En terminant, mentionnons que les statistiques sur le travail qui apparaissent dans ce portrait socio-économique se rattachent essentiellement aux activités exercées sur le marché formel du travail et ne tiennent pas compte de celles accomplies sur le marché du travail informel (travail rémunéré non déclaré, travail bénévole à l'intérieur comme à l'extérieur de la famille). Afin d'échapper au terme officiel de "personnes inactives" qui désigne les personnes qui ne font pas partie du marché du travail formel, certains termes d'usage courant dans les statistiques ont été remplacés par d'autres qui respectent mieux la réalité du marché du travail en général. L'"activité" devient "participation à la main-d'oeuvre", la "population active" devient la "main-d'oeuvre" et le terme "population inactive" est remplacé par "population hors main-d'oeuvre"; également, le "taux d'activité" est changé pour "taux de participation à la main-d'oeuvre". Même s'ils ne corrigent pas les statistiques, ces nouveaux termes sont tout au moins plus valorisants pour les personnes dont l'activité principale consiste généralement à assurer la qualité de la vie familiale et sociale.

## DÉFINITION DES VARIABLES

### Main-d'oeuvre

La main-d'oeuvre est constituée de personnes de 15 ans et plus hors institution qui avaient un emploi sur le marché formel du travail ou qui étaient en chômage pendant la semaine précédant le recensement. Statistique Canada utilise l'expression "population active" pour décrire cette même réalité.

Notons que les pensionnaires d'institution sont les personnes (autres qu'un membre du personnel et sa famille) qui vivent dans une institution, telle un orphelinat, un foyer pour enfants, un centre de soins spéciaux, un hôpital, une prison ou un centre d'accueil.

### Personnes hors main-d'oeuvre

Les personnes hors main-d'oeuvre sont les personnes de 15 ans et plus hors institution qui, pendant la semaine précédant le recensement, ne voulaient pas ou ne pouvaient pas travailler compte tenu des conditions existant sur le marché du travail. Sont incluses les personnes qui avaient cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes, mais qui n'étaient pas prêtes à travailler pendant la semaine de référence, de même que les personnes qui n'avaient pas travaillé, n'avaient pas d'emploi auquel elles devaient se présenter au cours des quatre semaines suivant la semaine de référence et n'avaient pas été temporairement mises à pied ni n'avaient cherché de travail pendant cette période.

Les personnes hors main-d'oeuvre sont principalement les personnes aux études à temps plein, les personnes au foyer, les personnes retraitées, les travailleuses et travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchaient pas un travail, les personnes qui ne pouvaient travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité, les chômeuses et chômeurs découragés ainsi que les personnes travaillant clandestinement (au noir).

Statistique Canada utilise l'expression "population inactive" pour désigner les personnes hors main-d'oeuvre.

**Main-d'oeuvre en emploi**

Elle est formée des personnes de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le recensement :

a) avaient fait un travail quelconque, à l'exclusion des travaux ménagers, des travaux d'entretien ou des réparations dans leur propre logement et du travail bénévole; ou

b) étaient temporairement absentes de leur travail à cause d'un conflit de travail à leur lieu de travail, d'une maladie ou d'une incapacité temporaire, de vacances, ou encore pour d'autres raisons (maternité, formation, etc.).

Les personnes faisant partie de la main-d'oeuvre en emploi sont rémunérées ou à leur propre compte. Certaines peuvent également être sans rémunération : ce sont les personnes qui contribuaient directement à l'exploitation d'une ferme ou d'une entreprise familiale possédée ou exploitée par un membre apparenté du ménage.

Statistique Canada utilise l'expression "personnes occupées" pour désigner la main-d'oeuvre en emploi.

**Main-d'oeuvre en chômage**

La main-d'oeuvre en chômage comprend les personnes qui, au cours de la semaine précédant le recensement :

a) étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou

b) n'avaient pas cherché activement de travail au cours des quatre dernières semaines, mais s'attendaient à reprendre l'emploi dont elles avaient été mises à pied depuis 26 semaines ou moins; ou

c) n'avaient pas cherché activement de travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

**Taux de participation à la main-d'oeuvre**

Il représente le pourcentage de la main-d'oeuvre par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution. Le taux de participation d'un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, etc.) est la main-d'oeuvre faisant partie de ce groupe, exprimé en pourcentage de la population dans le même groupe. Statistique Canada utilise l'expression "taux d'activité" pour désigner cet indice.

**Taux de chômage**

Le taux de chômage représente le pourcentage de la main-d'oeuvre en chômage par rapport à la main-d'oeuvre totale. Le taux de chômage d'un groupe particulier (âge, sexe, état civil, etc.) est le nombre de personnes en chômage dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la main-d'oeuvre dans ce même groupe.

**Type d'emploi**

Il existe deux types d'emploi : l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel.

Le recensement ne définit pas précisément le travail à temps plein, étant donné la durée variable du travail considéré comme travail à temps plein dans les diverses professions et activités économiques. Sont considérées comme ayant ce type d'emploi les personnes qui ont déclaré avoir surtout travaillé à temps plein l'année précédant le recensement. Les personnes qui ont déclaré avoir travaillé plus de semaines à temps partiel qu'à temps plein ont été classées parmi les personnes ayant travaillé à temps partiel.

**Profession**

La profession indique le genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine précédant le recensement. Le genre de travail exécuté est défini à partir du type d'emploi occupé par la personne et de la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent.

Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine précédant le recensement, les données portent sur l'emploi qu'elle a occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1985. Si elle n'avait pas occupé d'emploi depuis cette date, tout en faisant partie de la main-d'oeuvre, elle est alors classée parmi les travailleuses inexpérimentées. Par ailleurs, la personne qui avait deux emplois ou plus devait fournir des renseignements sur celui auquel elle avait consacré le plus grand nombre d'heures de travail.

Les groupes de base, auxquels les diverses professions sont affectées, ont été établis selon la nomenclature utilisée dans la publication de Statistique Canada, Classification type des professions de 1980, catalogue 12-565F, février 1981. À l'annexe 4, on trouvera le parallèle entre les catégories créées par le CSF et celles utilisées dans les publications officielles.

**Statut professionnel**

Le statut professionnel classe la personne qui a déclaré un emploi selon qu'elle était :

a) salariée : elle a surtout travaillé contre rémunération, à la commission ou contre rémunération en nature;

b) travailleuse familiale non rémunérée : elle a travaillé sans rémunération pour un parent du même ménage dans une entreprise ou une ferme familiale;

c) travailleuse autonome : elle a travaillé surtout à son compte sans aide rémunérée, c'est-à-dire sans personne à son emploi;

d) employeuse : elle a travaillé surtout à son compte mais avec aide rémunérée, donc avec au moins une personne à son emploi.

L'emploi déclaré désigne l'emploi occupé au cours de la semaine précédant le recensement ou, si aucun emploi n'était occupé pendant cette semaine, il réfère à l'emploi de plus longue durée occupé depuis le 1er janvier 1985. Si une personne n'avait pas occupé d'emploi depuis cette date, mais faisait tout de même partie de la main-d'oeuvre, elle était classée comme travailleuse inexpérimentée. De plus, la personne ayant occupé deux emplois ou plus devait donner des renseignements sur celui auquel elle avait consacré le plus grand nombre d'heures.

**Secteur d'activité économique**

Le secteur d'activité économique représente la nature générale de l'activité de l'établissement où la personne travaillait la semaine précédant le recensement. La nature générale de l'activité économique est déterminée d'après le nom de l'employeur (ou le nom de l'entreprise de la personne recensée si elle travaille à son compte) et d'après le genre d'entreprise, d'industrie ou de service que constitue l'établissement.

Si la personne n'avait pas d'emploi au cours de la semaine précédant le recensement, les données portent sur l'emploi qu'elle a occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 1985. Si elle n'avait pas occupé d'emploi depuis cette date, mais faisait tout de même partie de la main-d'oeuvre, elle est considérée comme travailleuse inexpérimentée. Par ailleurs, la personne qui avait deux emplois ou plus devait fournir des renseignements sur celui auquel elle avait consacré le plus grand nombre d'heures de travail.

Les catégories d'activité économique utilisées dans ce document et provenant des publications du recensement sont décrites dans le catalogue de Statistique Canada, Classification type des industries de 1980, numéroté 12-501. Celles créées par le CSF dans ses compilations spéciales sont présentées à l'annexe 3 en parallèle avec celles habituellement retenues dans les publications officielles.

**Revenu total personnel**

Le revenu total personnel est la somme des revenus en espèces reçus par une personne durant l'année civile précédant l'année du recensement et provenant des sources suivantes :

- salaires et traitements totaux;
- revenu net provenant d'un travail autonome;
- allocations familiales et crédits d'impôt fédéral pour enfants;
- pensions de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec;
- prestations d'assurance-chômage;
- autre revenu provenant de sources publiques;
- dividendes, intérêts et autre revenu de placements;
- pensions de retraite, rentes et autre revenu en espèces (dont les pensions alimentaires).

Sont exclus du revenu les gains et les pertes au jeu, les prix de la loterie, les sommes forfaitaires reçues en héritage, les gains et les pertes en capital ainsi que les paiements forfaitaires (par exemple : remboursements d'impôt, d'assurance, etc.).

Le revenu total moyen d'un groupe s'obtient en divisant le revenu agrégé du groupe par le nombre de personnes dans ce groupe.

**Revenu total familial**

Le revenu total familial est la somme des revenus totaux personnels des membres d'une famille de recensement. La famille de recensement comprend une conjointe et un conjoint (mariés ou vivant en union libre) avec ou sans enfants jamais mariés et de tout âge ou un parent seul avec ou sans enfants de tout âge et jamais mariés vivant dans le même logement.

Les données sur le revenu recueillies auprès de chaque membre de la famille ont été considérées en entier même si certains de ces membres n'ont pas habité dans le même logement pendant une partie ou la totalité de l'année (par exemple, étudiant à l'extérieur ou personne décédée).

Le revenu total moyen des familles du groupe donné (par exemple, les familles conjointes-conjoints sans enfant) est le revenu agrégé du groupe qui a été divisé par le nombre de familles dans ce groupe, qu'un revenu ait été déclaré ou non.

**Revenu d'emploi**

Le revenu d'emploi est le revenu reçu pour l'année civile précédant l'année du recensement sous forme de rémunération, d'un revenu net provenant d'un travail autonome non agricole ou de revenu net agricole.

On obtient le revenu d'emploi moyen d'un groupe en divisant le revenu agrégé de ce groupe par le nombre de personnes faisant partie de ce groupe.

**Famille de recensement**

La famille de recensement comprend une conjointe et un conjoint (mariés légalement ou vivant en union libre) avec ou sans enfants jamais mariés et de tout âge ou un parent seul avec enfants de tout âge mais jamais mariés vivant dans le même logement. Les statistiques de ce chapitre portent sur les familles de recensement qui forment un ménage privé.

**Ménage privé**

Un ménage privé représente la ou les personnes qui occupent un logement privé et n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Est défini comme logement privé un ensemble de pièces d'habitation ayant une entrée donnant accès au logement sans avoir à passer dans les pièces d'habitation de quelqu'un d'autre. En opposition, un logement collectif est une institution ou un établissement commercial ou communautaire (par exemple : un hôtel, un couvent, une prison ou une maison de chambres).

Le ménage privé se compose habituellement d'un groupe familial, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule.

**Situation familiale**

La situation familiale répartit les membres du ménage selon qu'ils font partie d'une famille de recensement ou non. Les personnes faisant partie d'une famille de recensement peuvent être :

a) conjointes, donc habiter le même logement que leur conjoint avec ou sans enfants célibataires. Les conjointes et conjoints sont légalement mariés ou vivent en union libre; ou

b) parents uniques et ainsi habiter un logement avec un ou des enfants célibataires; ou

c) enfants célibataires et par conséquent occuper le même logement que ses parents ou qu'un seul de ses parents. Les enfants célibataires peuvent être de tout âge et ne se sont jamais mariés.

Les personnes qui ne font pas partie d'une famille de recensement sont classées comme personnes hors famille. Ces personnes peuvent vivre seules ou avec des personnes apparentées ou non.

**Statut des conjointes et des conjoints**

Le statut des conjointes et des conjoints distingue les personnes classées conjointes dans la situation familiale selon qu'elles sont mariées légalement ou qu'elles vivent en union libre.

**Présence d'enfants**

Les filles et les fils qui ne se sont jamais mariés, peu importe leur âge et qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), sont considérés comme enfants à la maison.

**État matrimonial (état civil)**

L'état matrimonial est la situation conjugale d'une personne. Une personne peut être :

a) actuellement mariée : personne dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou divorcé; les personnes vivant en union libre sont considérées comme actuellement mariées;

b) séparée : personne séparée de son conjoint légalement ou non, mais qui n'a pas obtenu de divorce;

c) divorcée : personne qui a obtenu un divorce et qui ne s'est pas remariée;

d) veuve : personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée;

e) célibataire : personne qui n'a jamais été mariée ou dont le mariage a été annulé.

**Niveau de scolarité**

Le niveau de scolarité désigne la dernière année d'études terminée ou non. Les catégories retenues sont : moins d'une 9e année, de la 9e à la 13e année, les études collégiales et les études universitaires.

**Taux de féminité**

Le taux de féminité est le pourcentage de personnes de sexe féminin par rapport à l'ensemble des personnes. Le taux de féminité d'un groupe particulier représente le nombre de femmes dans ce groupe, exprimé en pourcentage de l'ensemble des personnes du même groupe.

**Population de 15 ans et plus**

Il s'agit de la population de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution. Les pensionnaires d'institution sont les personnes qui vivent dans une institution, telle un orphelinat, un foyer pour enfants, un centre de soins spéciaux, un hôpital, une prison ou un centre d'accueil.

**ANNEXE 3**

**Parallèle entre les catégories de secteurs d'activité économique utilisées par Statistique Canada et par le Conseil du statut de la femme**

| Divisions, groupes et sous-groupes de Statistique Canada | Catégories retenues par le CSF |
|---|---|
| Division : | |
| A. Agriculture et services connexes<br>B. Pêche et piégeage<br>C. Forêts et services forestiers<br>D. Mines, carrières et puits de pétrole | Agriculture, forêts, chasse, pêche, mines (A-B-C-D) |
| E. Industries manufacturières | |
| Groupe : | |
| 10. Industries des aliments<br>11. Industries des boissons | Industries des aliments et boissons (10-11) |
| 12. Industries du tabac<br>15. Industries des produits en caoutchouc<br>16. Industries des produits en matière plastique<br>17. Industries du cuir et des produits connexes | |
| 18. Industries textiles de première transformation<br>19. Industries des produits textiles<br>24. Industries de l'habillement | Industries du textile, de la bonneterie et de l'habillement (18-19-24) |
| 25. Industries du bois<br>26. Industries du meuble et des articles d'ameublement<br>27. Industries du papier et des produits connexes<br>28. Imprimerie, édition et industries connexes<br>29. Industries de premières transformation des métaux<br>30. Industries de la fabrication des produits métalliques<br>31. Industries de la machinerie<br>32. Industries du matériel de transport<br>33. Industries des produits électriques et électroniques<br>35. Industries des produits minéraux non métalliques<br>36. Industries des produits raffinés du pétrole et du charbon<br>37. Industries chimiques<br>39. Autres industries manufacturières | Autres industries manufacturières (12-15-16-17-25-26-27-28-29-30-31-32-33-35-36-37-39) |
| F. Construction<br>G. Transport et entreposage | Construction, transports et entreposage (F-G) |
| H. Communications et autres services publics (eau, gaz, électricité) | Communications et autres services publics |
| I. Commerce de gros | Commerces de gros (I) |
| J. Commerce de détail | |
| 60. Industries des aliments, boissons et médicaments | Magasins d'alimentation (60) |
| 61. Industries des chaussures, vêtements et tissus | Magasins de vêtements (61) |
| 62. Industries des meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison<br>63. Industries des véhicules automobiles, pièces et accessoires | |
| 64. Industries des magasins de marchandises diverses | Magasins de marchandises diverses (64) |
| 65. Autres industries de magasins de détail<br>66. Industries du commerce de détail hors magasin | Autres commerces de détail (62-63-65-66) |
| K. Finance et assurance (sociétés d'assurance) | Institutions financières (K) |
| L. Services immobiliers et agences d'assurances | Assurances et affaires immobilières (L) |
| M. Services aux entreprises | Services fournis aux entreprises (M) |
| N. Services gouvernementaux | Administration publique (N) |
| O. Services d'enseignement | |

| Divisions, groupes et sous-groupes de Statistique Canada | Catégories retenues par le CSF |
|---|---|
| 85. Industries des services d'enseignement | |
| 851. Enseignement élémentaire et secondaire | Écoles primaires et secondaires (851) |
| 852. Enseignement postsecondaire non universitaire | Autres services d'enseignement (852-853-854-855-859) |
| 853. Enseignement universitaire | |
| 854. Bibliothèques | |
| 855. Musées et archives | |
| 859. Autres services d'enseignement | |
| P. Services de soins de santé et de services sociaux | |
| 86. Industries des services de soins de santé et de services sociaux | |
| 861. Hôpitaux | Hôpitaux (861) |
| 862. Autres établissements de soins de santé et de services sociaux | Autres services médicaux et sociaux (862-863-864-865-866-867-868-869) |
| 863. Services de soins de santé hors institution | |
| 864. Services sociaux hors institution | |
| 865. Cabinets privés de médecins, chirurgiens et dentistes | |
| 866. Cabinets d'autres praticiens du domaine de la santé | |
| 867. Cabinets de spécialistes du domaine des services sociaux | |
| 868. Laboratoires médicaux et autres laboratoires du domaine de la santé | |
| 869. Associations et organismes des domaines de la santé et des services sociaux | |
| Q. Hébergement et restauration | |
| 91. Industries de l'hébergement | Hébergement (91) |
| 92. Industries de la restauration | Restauration (92) |
| R. Autres services | Services culturels, de loisirs et autres (96-98-99) |
| 96. Industries des services de divertissements et loisirs | |
| 97. Industries des services personnels et domestiques | |
| 971. Salons de coiffure et salons de beauté | Autres services personnels (971-972-973-979) |
| 972. Services de blanchissage | |
| 973. Pompes funèbres | |
| 974. Ménages | Ménages privés (974) |
| 979. Autres services personnels et domestiques | |
| 98. Associations | |
| 99. Autres industries de services | |

Source : Statistique Canada, Classification type des industries de 1980, cat. 12-501.

**ANNEXE 4**

**Parallèle entre les catégories de professions utilisées par Statistique Canada et par le Conseil du statut de la femme**

| Grands groupes, sous-groupes et groupes de base de Statistique Canada | Catégories retenues par le CSF |
|---|---|
| 11. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé | Directeur(trice)s, gérant(e)s, administrateur(trice)s (11) |
| 21. Travailleurs des sciences naturelles, du génie et des mathématiques<br>23. Travailleurs spécialisés des sciences sociales et domaines connexes<br>25. Membres du clergé et assimilés<br>33. Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé | Sciences naturelles, pures, sociales, artistes (21-23-25-33) |
| 27. Enseignants et personnel assimilé | Enseignant(e)s et personnel assimilé (27) |
| 31. Médecine et santé | |
| 311. Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies | Médecins, dentistes et autres spécialistes (311-3151-3152-3153-3154) |
| 3111. Médecins et chirurgiens | |
| 3113. Dentistes | |
| 3115. Vétérinaires | |
| 3117. Ostéopathes et chiropraticiens | |
| 3119. Personnel spécialisé | |
| 313. Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques | |
| 3130. Surveillants | |
| 3131. Infirmiers autorisés, diplômés et infirmiers en formation | Infirmier(ère)s autorisé(e)s diplômé(e)s (3131) |
| 3132. Garçons de salle d'hôpital | |
| 3134. Infirmiers auxiliaires autorisés | Infirmier(ère)s auxiliaires, aides-infirmier(ère)s (3134-3135) |
| 3135. Aides-infirmiers | |
| 3136. Audiologistes et thérapeutes de l'élocution | |
| 3137. Physiothérapeutes | |
| 3138. Ergothérapeutes | |
| 3139. Personnel spécialisé | |
| 315/ | |
| 316. Autres travailleurs en médecine et en santé | |
| 3151. Pharmaciens | |
| 3152. Diététistes et nutritionnistes | |
| 3153. Optométristes | |
| 3154. Maîtres opticiens | |
| 3155. Technologues et techniciens en radiologie | Autre personnel de la santé (3130-3132-3136-3137-3138-3139-3155-3156-3157-3158-3161-3162-3169) |
| 3156. Technologues et techniciens de laboratoire médical | |
| 3157. Denturologistes | |
| 3158. Hygiénistes dentaires et assistants dentaires | |
| 3161. Techniciens dentaires de laboratoire | |
| 3162. Techniciens en inhalation | |
| 3169. Autres travailleurs en médecine et en santé | |
| 41. Employés de bureau et travailleurs assimilés | |
| 411. Sténographes et dactylographes | Sténographes et dactylographes (411) |
| 413. Teneurs de livres, commis en comptabilité | |
| 4130. Surveillants | |
| 4131. Teneurs de livres | Caissier(ère)s (4133)<br>Teneur(euse)s de livres et commis en comptabilité (4130-4131-4135-4137-4139) |
| 4133. Caissiers | |
| 4135. Commis d'assurances, de banques et de finances | |
| 4137. Commis aux services statistiques | |
| 4139. Travailleurs assimilés | |
| 414. Opérateurs sur machines de bureau et de mécanographie | Opérateur(trice)s de machines de bureau et de mécano. (414) |
| 415. Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs | |
| 416. Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers | |

| Grands groupes, sous-groupes et groupes de base de Statistique Canada | Catégories retenues par le CSF |
|---|---|
| 417. Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs, messagers | Réceptionnistes, hôtesses d'accueil (417) |
| 419. Autres employés de bureau | Autres employé(e)s de bureau (415-416-419) |
| 51. Travailleurs spécialisés dans la vente | Travailleur(euse)s spécialisé(e)s dans la vente (51) |
| 61. Travailleurs spécialisés dans les services | |
| 611. Personnel spécialisé dans les services de protection | |
| 612. Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons | Travailleur(euse)s dans la préparation d'aliments et boissons (612) |
| 613. Travailleurs spécialisés dans les services de logement | |
| 614. Travailleurs spécialisés dans les services personnels | |
| 6141. Directeurs de funérailles, embaumeurs et travailleurs assimilés | |
| 6142. Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés | Bonnes à tout faire, domestiques (6142) |
| 6143. Barbiers, coiffeurs et travailleurs assimilés | Coiffeur(euse)s (6143) |
| 6144. Guides | |
| 6145. Préposés aux voyages | |
| 6147. Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants | Travailleur(euse)s spécialisé(e)s dans le soin des enfants (6147) |
| 6149. Travailleurs spécialisés dans les services personnels | |
| 616. Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement | Autres travailleur(euse)s spécialisé(e)s dans les services (611-613-6141-6144-6145-6149-616-619) |
| 619. Autres travailleurs spécialisés dans les services | |
| 71. Agriculteurs, horticulteurs et éleveurs | Travailleur(euse)s de l'agriculture, de la pêche, des forêts et des mines (71-73-75-77) |
| 73. Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés | |
| 75. Travailleurs forestiers et bûcherons | |
| 77. Mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz | |
| 81/ | Travailleur(euse)s des industries de transformation et usineur(euse)s (81/82-83) |
| 82. Travailleurs des industries de transformation | |
| 83. Usineurs et travailleurs des domaines connexes | |
| 85. Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation | |
| 851/ | |
| 852. Produits métalliques | |
| 853. Appareils électriques, électroniques | |
| 854. Produits en bois | |
| 855/ | |
| 856. Produits en textile, en fourrure et en cuir | |
| 8553. Tailleurs et couturiers | Tailleur(euse)s et couturier(ère)s (8553-8563) |
| 8563. Opérateurs de machines à coudre textile | |
| Autres (8550-8551-8555 à 8562-8566 à 8569) | |
| 857. Articles de caoutchouc et de plastique | |
| 858. Mécaniciens et réparateurs | Autres travailleur(euse)s dans la fabrication, le montage, la réparation (85, sauf 8553 et 8563) |
| 859. Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation | |
| 87. Travailleurs du bâtiment | Travailleur(euse)s du bâtiment, des transports, de la manutention (87-91-93-95) |
| 91. Personnel d'exploitation des transports | |
| 93. Manutentionnaires et travailleurs assimilés | |
| 95. Autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines | |
| 99. Travailleurs non classés ailleurs | Travailleur(euse)s non classé(e)s ailleurs (99) |

Source : Statistique Canada, Classification type des professions de 1980, cat. 12-565F, février 1981.

**BIBLIOGRAPHIE**

Entente-cadre de développement entre le gouvernement du Québec et la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Québec : Office de planification et de développement du Québec, 1989, 161 p.

Plan d'action en matière de développement régional. Québec : Office de planification et de développement du Québec, 1988, 90 p.